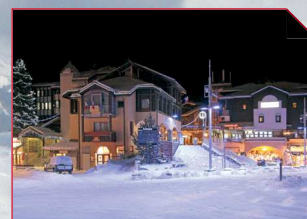


2 ALPES I N F O S

Bulletin d'informations des communes
de **Mont de Lans** et de **Venosc**



Mont de Lans :
Chasal Lento :
un café musée



Venosc :
la fin des travaux
de l'avenue
de la Muzelle



CCO 2 Alpes :
Activ'expo au
Palais des Sports
des 2 Alpes

Éditos

Une nouvelle année commence sur un événement attendu depuis longtemps par la station des 2 Alpes : l'inauguration de la piste du Jandri. Malheureusement, cet événement qui devait être une belle journée, s'est terminé dans la douleur. Je pense très fort aux familles et aux camarades des victimes et je leur adresse toute ma sympathie. Je remercie tous les acteurs du secours en montagne, PGHM, CRS Alpes, les pisteurs secouristes, la Gendarmerie, les Pompiers, les services techniques, Deux Alpes Loisirs et les élus de Mont de Lans qui ont permis de secourir ces jeunes. Le service des secours en montagne français est l'un des plus performants et grâce à ces secouristes, la montagne française est un espace de liberté mais elle reste aussi un espace naturel aussi majestueux que dangereux.

Après une année 2015 marquée par des événements tragiques, j'ai l'espoir que celle qui s'engage soit plus légère et surtout plus constructive. Ces actes terroristes doivent nous réunir autour d'une nation, d'une identité mais aussi nous rendre plus solidaires pour faire face et dire non à la division.

Pour notre avenir, nous avons décidé d'envisager et d'étudier les façons pour nous aussi habitants de Mont de Lans, de Venosc et de Saint Christophe de réunir nos forces pour des actions fortes et pérennes. Ce rapprochement est capital pour le développement de notre territoire et notre avenir à tous.

Dans les prochaines semaines, des réunions publiques seront organisées pour vous présenter ces réflexions et ces études.

La qualité de vie dans les villages et sur la station reste une des actions primordiales pour toute l'équipe municipale.

des actions fortes et pérennes

Dans les villages, les noms des rues seront donnés et déterminés en fonction des recherches réalisées par le service culturel et avec votre participation comme vous pourrez le lire dans les pages suivantes.

Les travaux de voiries, de fleurissement et les événements ponctuels et occasionnels seront maintenus et développés : concours de fleurissement, fête du 15 août, concert à Mont de Lans village, organisation de randonnées thématiques et conférences....

Les équipes des services techniques effectuent chaque jour leur travail pour vous apporter un service public de qualité comme le déneigement, le fleurissement, l'entretien en général de la Commune pour le confort de tous. Je les remercie car leur tâche n'est pas toujours facile et reconnue.

Enfin, je tiens à complimenter tous les acteurs de la station, les associations, les bénévoles et les commerçants qui apportent un service, une activité ou répondent aux besoins des vacanciers ou des habitants.

Ce sont nos actions, nos investissements, nos volontés à tous qui génèrent une énergie globale productrice d'avenir et qui cimentent l'identité du territoire.

Bonne saison d'hiver à toutes et à tous.

Stéphane Sauvebois,
Maire de Mont de Lans,
Président du SIVOM 2 Alpes



2015 vient de s'achever, 2016 commence. Je formule mes vœux les plus sincères pour que cette nouvelle année efface au mieux l'année tragique qui s'est terminée.

Année dramatique tant au plan national qu'au plan individuel ; je pense aux familles éprouvées par la disparition d'êtres chers à Paris ou ailleurs et sur notre territoire, notamment à celle de notre adjoint Gilbert Veyrat qui laisse un grand vide à ses proches mais aussi à la collectivité : Commune et Office de Tourisme de Venosc. 2016, un début d'année peu enneigé mais grâce au glacier, à la très belle piste de retour qui vient d'être inaugurée, au travail de tous : DAL, office de tourisme, hébergeurs, commerçants... Le bilan d'activité est très correct pour ce début de saison et avec la neige venue, nous espérons qu'elle se poursuivra bien... Hélas, non, à nouveau un drame vient de se produire, en cette belle journée du 13 janvier commencée dans la joie

avec l'inauguration de la piste de retour et finie dans la peine, dans la douleur avec la terrible avalanche de Bellecombe, ses trois morts, son blessé grave. Toutes nos pensées vont vers les victimes et leurs familles. Un accident sur un secteur jamais ouvert depuis le début de la saison, sur piste fermée, on ne répétera jamais assez que même si la montagne est belle, tentante, elle est aussi dangereuse parfois et qu'il convient plus que jamais de respecter les consignes de sécurité. Alors malgré tout, courage, gardons espoir, il le faut. 2016, l'année de l'union!

- union nationale, tous les citoyens rassemblés autour des valeurs communes qui ont fait et font la France : liberté, égalité, fraternité, laïcité, tolérance, respect...
- union territoriale : sur nos communes de Mont de Lans, Venosc, Saint Christophe, la réflexion avance bien, les études sont en cours, les réunions publiques prochaines (Venosc Village le vendredi 5 février, à l'Alpe le lundi 8 février) donneront plus d'informations à ce sujet et seront l'occasion de débats avec la population.

Pour ma part, je continue à penser que la création d'une commune nouvelle regroupant nos communes historiques est la voie de l'avenir pour nos territoires, nos populations, nos hôtes... Une vision partagée de l'avenir, une unité dans les décisions, des économies de fonctionnement, des compléments de dotations de la part de l'État (680 000 € par an) permettant de concrétiser nos projets d'investissements... Les avantages sont multiples. Bien sûr, il faudra s'adapter, changer des habitudes, mais c'est une nécessité de toujours – nos ancêtres l'ont fait pour vivre sur nos rudes territoires

– nous continuerons dans cette voie en utilisant toutes les possibilités de la loi. Une loi qui permet dans le cadre de création d'une commune nouvelle de conserver les communes historiques (communes déléguées) avec des compétences réduites certes mais essentielles notamment pour maintenir la proximité avec la population de nos vallées, de nos villages et station. Pour le reste, le présent "2 Alpes infos" deuxième de ce nom apporte les nouvelles de notre collectivité : Mont de Lans, Venosc, Les 2 Alpes, Oisans... Enfin, je tiens à remercier tous ceux qui s'investissent pour notre territoire, pour qu'il soit sûr, propre, accueillant, attractif, porteur d'emplois et d'avenir pour tous et particulièrement les jeunes... Bonne saison d'hiver, bonne année à toutes et à tous. Bien cordialement.

création d'une commune nouvelle...

Pierre Balme,
Maire de Venosc, premier Vice-président du SIVOM 2 Alpes,
Vice-président de la Communauté de communes de l'Oisans - 2 Alpes

Sommaire

P.4 ■ La commune de Mont de Lans

PLU

Travaux

Actualité

Vie sociale

Jeunesse

P.10 ■ La commune de Venosc

Vie municipale

Travaux

Actualité

Jeunesse

Vie sociale

Projet

Tourisme

P.16 ■ Actualité des 2 communes

Infos publiques des communes

Projet 2016

Vie sportive

Environnement

Culture

Patrimoine

P.20 ■ Notre Intercommunalité

SIVOM

Communauté de communes de l'Oisans section 2 Alpes

P.24 ■ État civil et Infos pratiques

INFOS

JURIDIQUES

MONT DE LANS & SIVOM

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Stéphane SAUVEBOIS

COMITÉ DE RÉDACTION Les élus de la commission de communication de la Commune – Maryvonne DODE, Jean Noël CHALVIN, Jocelyne MARTIN, Nicolas CASSEGRAIN et le service communication de Mont de Lans.

PHOTOGRAPHIES © Roger Primates-ta et service communication

VENOSC & CCO 2 ALPES

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Pierre Balme

COMITÉ DE RÉDACTION
Pierre Balme, Louise Rousselle, Vincent Estable, Véronique Pellorce, les élus de la commission de communication de la Commune – Stéfani Debout, Michel Balme, Magali Lescure, Sylvie Roy, Emmanuel Durdan – les directeurs et directrices des services de la Communauté de communes de l'Oisans section 2 Alpes, les directrices des écoles des 2 Alpes.

PHOTOGRAPHIES
© OT Les 2 Alpes, Bruno Longo, Commune de Venosc, DAL, Agnès Argentier, Françoise Moreau, Stéfani Debout.

CONCEPTION
Atelier Confiture Maison
04 79 32 18 09

IMPRESSION
Manufacture d'histoires
Deux-Ponts : 04 38 24 14 24

COUVERTURE PHOTO : © Stéfani Debout



Piste du Jandri - Automne 2015



VIE MUNICIPALE

PLU retour sur les réunions publiques

Suite aux deux réunions publiques qui ont eu lieu le mardi 27 octobre à la mairie du village et le lundi 7 décembre 2015 à la mairie annexe de Mont de Lans, le Conseil municipal a pris en compte certaines demandes qui ont été formulées par les habitants dans le cadre de la concertation. Ces demandes ont toutes été étudiées. Seules

celles qui concordaient avec les exigences de l'État ont pu être retenues. Effectivement, il est aujourd'hui capital que le PLU aboutisse pour ne pas bloquer l'avenir, faute de quoi la commune sera soumise dans son intégralité à l'application du Règlement National d'Urbanisme, limitant très fortement les possibilités de

constructions. Parallèlement, une réunion de concertation avec les personnes publiques associées a eu lieu jeudi 3 décembre 2015. Le projet a reçu des avis favorables. L'arrêt du projet du PLU a été fixé le 16 décembre prochain par une délibération du Conseil municipal. Après 3 mois d'instruction, une enquête

publique aura lieu en avril, il sera possible à la population de solliciter le commissaire enquêteur et de formuler les éventuelles remarques sur les registres mis à disposition toute la durée de l'enquête publique. Le dossier devrait être approuvé en juin 2016 pour être opposable fin juillet 2016.

TRAVAUX

Chasal Lento : un café musée

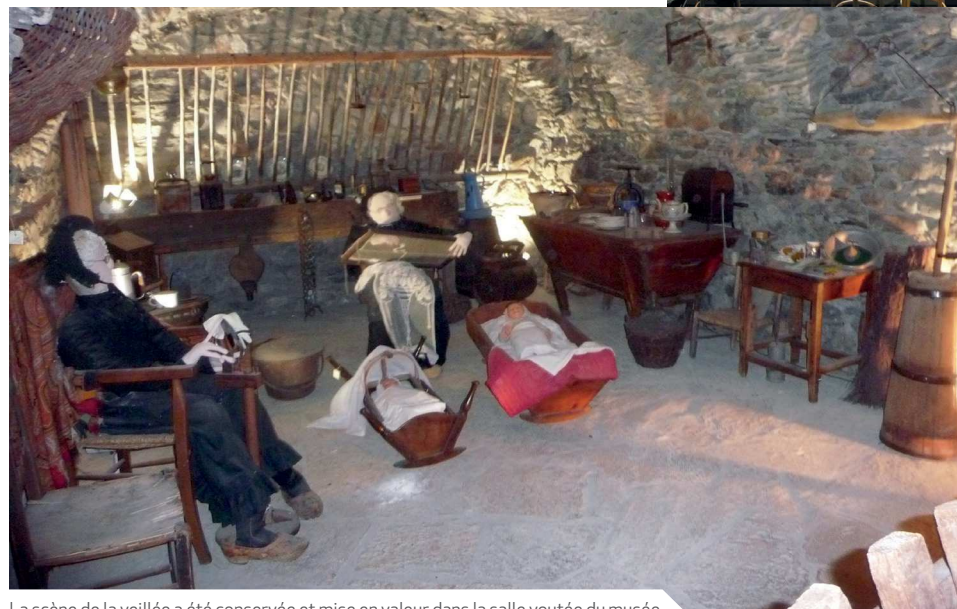
Cet automne, des transformations ont été réalisées dans l'accueil du musée Chasal Lento qui vont permettre à cette structure d'évoluer vers plus de convivialité.

En effet, depuis l'ouverture de la déviation de Mont de Lans, l'ensemble du village vit au rythme ralenti entre villageois. Cet aspect d'une vie au calme en opposition à l'agitation de la station est un atout fort du village. Mais nombreux souhaitaient redonner de la vie au village en l'ouvrant plus à l'accueil de visiteurs. En proposant un espace

café à l'intérieur du chasal, la municipalité remet ce bâtiment phare du village par sa richesse patrimoniale et sa situation en promontoire, au centre de la vie des habitants d'abord et crée aussi un rendez-vous pour les visiteurs. Ce café musée proposera des animations en saison et hors saison afin d'être un lieu accueillant pour tous. Le service culturel qui est porteur

du projet reste à l'écoute de vos propositions et idées pour le développement du vivre ensemble et la qualité de vie du village.

Encore quelques finitions et le café musée sera prêt à recevoir les premiers visiteurs.



La scène de la veillée a été conservée et mise en valeur dans la salle voutée du musée

Éclairage public de Cuculet

Dans un souci d'économie et d'écologie, le lotissement de Cuculet a été équipé de candélabres provenant de la voie piétonne entre Mont de Lans et Bons. Ils ont été également équipés de détecteurs de présence pour le confort des habitants et la diminution de la consommation énergétique de la collectivité.



Réaménagement de la Piste des lutins

À l'issue de la saison d'été et de la décision de ne pas maintenir la manifestation des Crankworks, la Société Deux Alpes Loisirs a procédé aux travaux de remise en état de cette partie du bas des pistes.



L'avenue de la Muzelle a été goudronnée cet automne.

Panneau de La Porte Romaine

Le panneau indicateur du chemin qui conduit à la Porte de Bons a été remplacé



Les petits chalets qui servaient de local poubelle ont été réhabilités en arrêts et abri de bus.

Parking Côte Brune

La deuxième section du parking de Côte Brune est ouverte aux usagers



Les travaux d'assainissement de Cuculet sont en cours et la dernière partie sera effectuée au printemps 2016.



La porte de l'église a été entièrement refaite par les menuisiers des services techniques. Un très beau travail !



Aménagement et poursuite de la Piste cyclable

ACTUALITÉ

11 novembre 2015



Cette année les enfants des écoles ont récité le poème de Jacques Hubert Frougier "14-18, folie meurtrière" pour l'école des 2 Alpes et les poèmes d'Arthur Rimbaud "le dormeur du val" et "liberté" de Paul Éluard pour l'école de Mont de Lans. Dans son discours le maire de Mont de Lans a également insisté sur la liberté "C'est lorsque l'on est privé de cette liberté que l'on se rend compte de sa valeur et qu'elle prend tout son sens. Vivre dans un pays où le dialogue et la tolérance sont des valeurs fondamentales est aujourd'hui une chance." Suite aux événements du 13 novembre, ce discours résonne comme une évidence dans cette actualité dramatique. Le maire précisait "Ainsi, depuis plus de soixante-dix ans, la France n'a pas connu de conflits sur son territoire. Pourtant les conflits dans le monde et les actes terroristes n'épargnent pas les familles françaises." Ce rendez-vous autour du monument aux morts est un moment de reconnaissance des vies sacrifiées et un acte de mémoire pour préserver la paix qui semble aujourd'hui en danger.

Le nounours de Mont de Lans

Depuis cette année, la Commune de Mont de Lans offre un cadeau de bienvenue à tous les nouveaux nés résidents à Mont de Lans. Le Conseil municipal souhaite accueillir les jeunes enfants, futurs citoyens, avec douceur. Dès que la déclaration de naissance arrive à la mairie, les parents sont invités à venir retirer un tendre nounours pour leur bébé.



Parc National des Écrins (PNE) : adhésion

Le Parc National des Écrins a été créé en 1973. Ses missions sont bien sûr de protéger et de préserver la faune et la flore sauvage, mais également de lier les populations locales et touristiques à cet environnement d'exception. Permettre à chacun de s'épanouir au cœur du Parc et avec le Parc c'est la ligne de conduite qui est aujourd'hui définie dans la charte. PNE : "Dans les Écrins, la charte est le fruit d'un travail concerté, en construction directe avec les acteurs du territoire via des commissions et un conseil

économique, social et culturel (plus de 600 réunions de concertation de mai 2008 à l'automne 2011). Elle définit, pour 15 ans, la politique et le partenariat du Parc national avec les collectivités territoriales et l'État". Le Conseil municipal de Mont de Lans a fait le choix d'adhérer à la charte du Parc National des Écrins depuis le 29 septembre 2015.



L'accès aux Hautes Alpes rétabli

La route de secours aménagée par le Département de l'Isère, est ouverte depuis le mardi 24 novembre 2015. D'une longueur de 5,3 kms, cette route réalisée en moins de quatre mois a une largeur de 5,5 mètres permettant ainsi le croisement de deux véhicules à l'exception de deux sections de 200 et 400 m où la circulation se fait en alternance. Cette nouvelle route permet le désenclavement des villages de la Grave et de Villard d'Arène après plus de 7 mois d'isolement. Cette route de secours devrait absorber 90 % du trafic local habituel de la RD 1091 (soit 1500 véhicules/jour) hors les week-ends touristiques et les vacances. Durant ces périodes, les touristes et les vacanciers seront invités à prendre un itinéraire de contournement par Fréjus et Gap. Le coût de l'aménagement de cette voie sera au final de 6,69 M€, en raison de la pose de l'enrobé et de l'élargissement de son gabarit. C'est un itinéraire de secours dans l'attente d'un nouveau tunnel partant du milieu du tunnel existant côté Bourg d'Oisans pour se raccorder après le petit

tunnel du Chambon côté La Grave. Cette solution a été expertisée et validée par les services de l'Etat. Ce tunnel évitera la zone de glissement et contournera le petit tunnel du Chambon qui subit des désordres structurels importants. D'un gabarit similaire au tunnel actuel, il permettra le croisement de deux poids lourds. L'objectif est d'ouvrir ce nouveau tunnel à la circulation pour la saison hivernale 2016/2017.

Les noms des rues dans les villages



La municipalité souhaite donner des noms aux rues en faisant revivre les anciens noms, qui ont été retrouvés dans l'historique du village et de ses hameaux. Ainsi la population est fortement sollicitée et invitée à venir consulter ce projet à la mairie du village pour faire connaître ses connaissances sur les noms retrouvés. Dans un premier temps, c'est le chef-lieu et le hameau de Bons qui seront pilotes du projet. Les plaques des rues seront apposées après consultation des habitants et validation par les élus au printemps 2016. Date limite de consultation le 31 mars 2016.

Espace Forme 1800

Pour cet hiver, l'Espace Forme 1800 est ouvert depuis le dimanche 6 décembre 2015 jusqu'au vendredi 29 avril 2016 tous les jours, de 10h à 19h, fermé les samedis. L'espace détente, jacuzzi, sauna et hammam a pu rouvrir après quelques travaux indispensables cet été.



La route terminée redonne l'accès aux Hautes Alpes

Concert de Noël : Gospel For You Family la chorale de gospel de référence



C'est une chorale composée de chanteurs de gospel professionnels, qui pour la plupart ont joué sur des scènes internationales, coaché des chanteurs pour des émissions télévisées et participé à des tournages. Stevie Wonder ne s'y est pas trompé en les choisissant en 2010 pour accompagner sa tournée européenne, et jouer dans des lieux prestigieux. Dans l'église de Mont de Lans, les voix de Mélanie, Anaïs, Sonia et Benny ont retenti et conquis un public venu nombreux pour célébrer les fêtes de Noël. C'est pour Noël que la Municipalité a offert ce concert pour les habitants et les vacanciers. Les élus ont tenu à proposer un spectacle de qualité. Ces artistes aux voix exceptionnelles, l'ambiance fraternelle et enthousiaste suscitée lors de cette soirée justifie pleinement d'avoir choisi la qualité. Une très belle soirée de partage et d'échange.

Maison de La Montagne : sur les traces du Loup

"Le loup est un animal malade, malade de l'homme, de ses préjugés, de son arrogance, de ses peurs ancestrales, de ses fantasmes archaïques qui peuplent les contes, les mythes et les légendes de nos campagnes... Faites connaissance avec le vrai visage de cet animal de meute, l'un des plus grands prédateurs de notre planète et suivez-le sur son territoire, dans ses amours, ses combats, ses chasses..." Cette exposition est actuellement à la Maison de la Montagne pour tout l'hiver. Le service culturel propose également une série de conférences : "la formation des Alpes" conférences encadrées par un géologue du centre de géologie de l'Oisans les lundis 28 décembre 2015, 29 février et jeudi 7 avril 2016 à 18h. Et avec la participation du Parc National des Ecrins : "la survie des animaux en hiver" le lundi 15 février 2016 à 17h, "les insectes en hiver" le lundi 22 février 2016 à 17h, "Traces et indices des animaux en hiver" le lundi 11 avril 2016 à 17h.



VIE SOCIALE

ADMR

Don du sang

Samedi 10 octobre 2015, à la Maison de la montagne, les donateurs de sang bénévoles ont été honorés. Une cérémonie de remise de diplômes a eu lieu en présence du Dr Chrystelle Morand, directrice de l'Établissement français du sang (EFS) de Grenoble, de Michèle Soulier, présidente régionale des associations de donateurs de sang bénévoles, et de Jeanine Barbier, présidente départementale. S'étaient joints à eux Gilles Strappazzon, conseiller départemental, et Stéphane Sauvebois, maire de Mont de Lans. Parmi les donateurs honorés, Bernadette Beaury a reçu un diplôme des mains du maire pour 45 dons et Patrick Primatesta pour ses 25 dons. Michel Guille, Président de l'association du Don du Sang "sous le Jandri" a été récompensé par la remise de la médaille de Chevalier du mérite du don du sang pour ses vingt années passées à la tête de l'association. Les prochaines dates pour le don de sang à la Maison de la Montagne sont mardi 1^{er} mars 2016, jeudi 7 juillet 2016, jeudi 22 décembre 2016.

L'aide à domicile pour toutes les familles

Tous les jours, été comme hiver, les hommes et les femmes de l'association assurent des missions de proximité, d'écoute, de compagnie, de solidarité et de réconfort envers les plus fragiles. Mais pas seulement ! Cette association propose des services pour les familles qui peuvent traverser des difficultés lors d'un accident tel qu'une jambe cassée, un besoin ponctuel d'aide suite à une naissance ou pour faire garder ses enfants... Faire appel à l'ADMR, c'est l'assurance d'obtenir une aide apportée par des personnes formées et compétentes pour répondre aux différents besoins des familles. En effet, les bénévoles qui gèrent cette association emploient 6 salariés en contrat à durée indéterminée qui reçoivent durant toute leur activité des formations assurées par le pôle formation de la Fédération ADMR de l'Isère. L'ADMR France, c'est 2950 associations sur la totalité du territoire regroupant 105000 bénévoles et 100000 salariés regroupés au sein d'une union Nationale. L'association du Freney d'Oisans qui intervient sur tout le HAUT OISANS se divise en plusieurs services, notamment :

- L'aide à domicile qui apporte assistance aux personnes fragilisées par l'âge et ou le handicap,

service financé en partie par les plans APA portés par le département et ou les organismes divers tels que CPAM, CARSAT, MUTUELLES, ASSURANCES etc pour les tâches ménagères courantes, préparations repas, soins divers aide à la mobilité et avec notre partenaire le SIAD soins divers, toilettes mais intervient aussi au domicile des personnes qui en font la demande pour leur propre confort.

- Et l'ADMR du Freney d'Oisans intervient aussi pour accompagner ou pour faire les courses de quiconque en fait la demande que ce soit à titre individuel ou en partenariat. Pour les résidents d'été et tous les autres, l'ADMR du Freney d'Oisans propose la visite des demeures inoccupées, leur surveillance et leur entretien.

N'hésitez pas à les contacter. L'ADMR, c'est d'abord une dimension humaine et présente dans un monde de plus en plus virtuel. L'association recherche deux personnes bénévoles pour assurer et suivre les plannings et la télégestion et pour assurer la communication générale des services qu'elle propose.

CONTACT

Vous pouvez contacter les membres de l'association du lundi, au vendredi (sauf jours fériés) de 9h à 16h. Accueil : les lundis et jeudis de 14h à 17h Le Village 38142 Le Freney d'Oisans Tél : 04 16 80 15 33



DEVANT DE GAUCHE À DROITE : Mme Ribot (bénévole), M^{mes} Bouillet, Rousseau et Pichou (salariées). DERRIÈRE DE GAUCHE À DROITE M. Paupe, Mmes Saunier et Vaissières ABSENTES POUR LES BESOINS DU SERVICE. M^{me} Bufaz et M^{me} Molinari

JEUNESSE

Après cette longue période de vacances, la rentrée des classes est un moment important pour les enfants, les parents et les équipes enseignantes. Tout le monde reprend le rythme et les bonnes habitudes.



classe élémentaire



classe maternelle

Projet d'école : Vivre ensemble avec nos différences

L'exposition présentée cet été à la Maison de La Montagne est visible cet hiver à l'école des marronniers de Bourg d'Oisans, ensuite au collège pour être exposée au printemps 2016 à Voiron. Cette présentation a été

sélectionnée pour participer à un concours départemental organisé par les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale. La thématique du vivre ensemble est le fil rouge du concours. Toutes les classes

qui participent ont dû suivre ce lien pour être sélectionnées. Dans la continuité de ce travail, les enfants réalisent un journal en commun avec l'école du village de Venosc qui retracera les différences et les diversités

qui nous entourent. Ce journal est la deuxième partie du projet et la poursuite de l'exposition. À découvrir dans le prochain bulletin de juillet.



Cette année...



Cet automne, les enfants des classes de maternelles de Mont de Lans et Venosc ont pu assister à la présentation du spectacle des 3 petits cochons au Palais des sports des 2 Alpes dans la salle Amphibia.

Course des massifs aux 2 Alpes

La Course des massifs est une rencontre entre les écoles de l'Oisans. Elle est organisée par un collectif (enseignants, USEP, ESF) en partenariat avec la SATA, la DAL et les partenaires qui permettent l'accès à divers ateliers.

Cette année, la course se déroulera aux 2 Alpes le lundi 14 mars 2016.

Stage piscine à l'Espace Forme 1800

Le stage piscine aura lieu à la piscine de l'Espace Forme 1800 durant la dernière quinzaine de juin.

Cinéma

Les maternelles de Mont de Lans pourront découvrir trois courts métrages de dessins animés. Ces films permettront de travailler ensuite sur la réalisation de ces dessins animés.

Pour la classe élémentaire :

- le Petit Prince un film d'animation réalisé par Mark Osborne,

- Adama est un film d'animation français réalisé par Simon Rouby.
- le Grand Jour est un film de Pascal Plisson. Les deux derniers films entrent dans le projet d'école et la réalisation du journal sur la lutte contre les discriminations.

Musique

Cette année, c'est le soldat rose qui est étudié par les enfants et le spectacle de fin d'année aura lieu le 16 juin au Palais des sports des 2 Alpes dans la salle Amphibia.



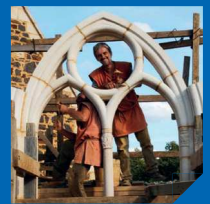
Les maternelles de Mont de Lans ont pu découvrir le cirque Arlette Gruss qui s'est produit à Grenoble.



Le temps des châteaux forts

Les enfants des cours élémentaires et moyens partiront à Guédelon pour une découverte de la construction des châteaux-forts et de la vie au Moyen-Âge.

La classe de Mont de Lans partira avec les classes d'Auris et de Venosc du 13 au 15 juin 2016. Ce sont 54 enfants qui vont vivre une véritable immersion dans le XIII^e siècle. Guédelon, c'est un site et une aventure humaine, c'est construire pour comprendre. "Guédelon est un miracle. Un miracle, car il concrétise le plus vieux rêve de tout un chacun : voyager dans le temps." Ces classes de découvertes sont organisées et proposées par les professeurs des écoles et ces sorties restent au bon vouloir des enseignant(e)s. Les écoles d'Auris, de Mont de Lans et de Venosc ont la chance d'avoir des équipes pédagogiques motivées et attentives à la réussite de leurs élèves. Les Communes sont là pour soutenir toutes leurs actions dans l'instruction qu'elles apportent aux enfants. L'Éducation et l'ouverture sur le monde sont les armes les plus puissantes pour que la société de demain vive en harmonie.



Maëlis Fraigne : une voix



Maëlis, 16 ans et des rêves pleins la tête. Tout d'abord, elle découvre la guitare il y a 6 ans et c'est lors d'un exercice avec son ami Kilian qu'elle tente de trouver la note en chantant. Kilian et son professeur de guitare, Michael, en restent bouche bée... On pourrait se croire dans le film de la famille Béliet. Depuis Maëlis n'a pas cessé de chanter, elle a même été contactée pour participer aux sélections de l'émission "The Voice". Les habitants de Mont de Lans ont pu l'entendre et l'apprécier à la fête du 15 août cet été. Maëlis : "Oui c'est un peu par hasard que je chante, c'est la guitare qui m'a permis de découvrir ma voix. La musique fait partie de ma vie depuis toute petite. J'aime tous les styles de musique de Jacques Brel au slam en passant par le rap. Je partage cette passion avec ma

meilleure amie qui est également chanteuse. Cela nous permet de nous évaluer et d'apporter à chacune une critique constructive. Mais ce qui est difficile, c'est de ne pas avoir de professeur de chant car il me manque ce côté technique pour progresser davantage. En parallèle de cette passion, je vais entrer en apprentissage dans la coiffure l'année prochaine. Je garde les pieds sur terre. La chanson, je réussirai peut être mais je dois aussi me construire un avenir plus sûr. J'ai choisi de m'occuper des têtes des autres pour le côté créatif de ce métier et pour faire plaisir autour de moi. Cela ne m'empêchera pas de chanter pour mon plaisir et pour mes parents qui me soutiennent dans mes projets." Une jeune fille pétillante et réaliste que vous pourrez entendre chanter cet hiver dans le cadre des animations de l'Office de Tourisme des 2 Alpes. Elle animera les soirées avec Michaël son professeur de guitare.



Audrey Looten

Rencontre avec une actrice reconnue et attachée à sa station



"Originaire des 2 Alpes, j'ai grandi en totale immersion dans le milieu du ski, et pour cause : des parents moniteurs de ski. Sur les skis justement à partir de mes 3 ans, j'ai fait partie du Club des Sports des 2 Alpes, et le ski a bercé les 15 premières années de ma vie. Seulement, je ne me destinais pas à une carrière de championne de ski mais c'est bien le théâtre et le cinéma qui m'attiraient vraiment. Tout commence au Club Théâtre du lycée de Vizille, avec comme professeur Patrick Seyer, qui m'a beaucoup appris. Après 3 ans passés à l'Ecole Charles Dullin à Paris, j'ai eu le bonheur d'interpréter le personnage féminin d'une série policière aux côtés de Vincent Perez pendant 12 épisodes. Entre téléfilms, pièces de théâtre et quelques rôles au cinéma, je retrouve le théâtre depuis le mois de septembre avec une pièce écrite et mise en scène par Samuel Benchetrit, aux côtés de Guy Bedos et Philippe Magnan. Cela fait donc 15 ans, que je suis "montée à Paris", pour "faire une carrière de comédienne". Ça n'a pas été simple, beaucoup d'interrogations, beaucoup de doutes, de déceptions et de joies aussi. Ce métier est fait de ça. Alors, je dirais que j'ai puisé dans ma jeunesse sportive, ici aux 2 Alpes, pour toujours y croire, m'accrocher, surmonter les obstacles. Avoir une discipline, comme dans le ski. Et une rigueur, que mon père m'a inculquée. Et aujourd'hui encore, rien n'est acquis, il faut toujours faire ses preuves dans ce métier. Je repense à ces moments de ski où l'on demande de se surpasser, je pense vraiment que ça a forgé mon caractère. Et puis bien sûr, je me sens chanceuse d'avoir eu cette belle jeunesse, de jouir des sports d'hiver, c'est ce qui m'anime et me renforce. Je suis très fière d'avoir grandi aux 2 Alpes, et j'ai toujours autant de plaisir à y revenir. Ce sont mes racines, celles de ma famille. Quand j'y passe quelques jours, je reviens avec un nouveau souffle, une nouvelle énergie. Je sais aussi que les gens là-bas, me soutiennent et me suivent, et je les remercie. Ça me porte beaucoup."

La commune de Venosc

VIE MUNICIPALE

Hommage à Gilbert Veyrat



Je souhaite dire à nouveau à Christine, Morgane, Marie-Claude et à toute leur famille ma tristesse et ma peine suite à la disparition de Gilbert, et leur faire part de toute mon affection.

Gilbert, sa sœur Marie-Claude, leurs parents, leurs grands-parents, ce sont énormément de souvenirs pour moi, ceux des Ougiers, où nos maisons étaient voisines.

Gilbert, c'était l'artisan électricien compétent et dévoué, travailleur acharné, toujours prêt à rendre service. C'était aussi le loueur de meublés aux Gauchois puis au Cellier dans le beau chalet qu'il avait construit.

Gilbert, c'était encore l'homme dévoué à son territoire : la vallée du Vénéon des Gauchois à Venosc, mais aussi la station des 2 Alpes.

Il s'était énormément consacré à l'Office de tourisme de Venosc. Il l'avait présidé durant de nombreuses années, c'était aussi l'organisateur de nombreuses manifestations, toujours inventif dans la recherche d'animations nouvelles et toujours prêt à organiser des activités ou des repas notamment dans la salle polyvalente de Venosc, dont il avait été le grand acteur de la rénovation.

Gilbert, c'était enfin l'homme public, conseiller municipal et maire-adjoint de Venosc, aux remarques toujours pertinentes, fortement marquées par un grand sens du concret mais aussi des visions d'avenir. Une de nos dernières discussions portait sur l'intérêt de la création d'une commune nouvelle des 2 Alpes.

Un adjoint efficace en charge de la vallée et du suivi des services techniques, toujours sur le terrain, proche des habitants et des agents, avec un grand souci de l'efficacité et de la recherche de solutions pertinentes.

Malheureusement la maladie est venue, et il vient de nous quitter. Tout comme sa famille, nous ressentons aujourd'hui un grand vide, une grande tristesse.

En mon nom personnel et au nom de tout le conseil municipal et des employés de la commune de Venosc et des 2 Alpes, nous renouvelons à Christine, Morgane, à Marie-Claude, déjà cruellement éprouvée cette année par le décès de Jean-Pierre, et à toute leur famille, l'expression de toute notre amitié et affection.

Nous serons toujours à leurs côtés pour les aider à traverser cette douloureuse épreuve.

Pierre Balme, Maire de Venosc - Les 2 Alpes.

TRAVAUX

Appartements du nouveau chalet Dussine

Dans le cadre du projet du nouveau chalet Dussine, outre l'installation des caisses de remontées mécaniques et d'un sanitaire public, la commune a réalisé deux appartements de type T4. Ces appartements, destinés à un habitat permanent, ont été attribués à deux familles avec de jeunes enfants.

Nouveau point de vente des remontées mécaniques du Diable



Ouvert au public le 12 décembre dernier, ce nouveau point de vente est constitué d'un distributeur automatique de ski-pass, d'un espace de vente traditionnel avec quatre guichets extérieurs, dont un guichet pour personne à mobilité réduite et d'une boutique digitale avec cinq bornes à l'intérieur du bâtiment.

L'état d'esprit du projet

Le point de vente situé Place de Venosc a déménagé en face du télésiège du Diable: de facture "nouvelle génération", il vient moderniser la façon d'acheter un forfait de ski et met en avant le domaine skiable. Ce point de vente devient ainsi un point d'embarquement qui donne accès directement au domaine. Il se théâtralise et souhaite répondre au juste équilibre entre simplicité et rapidité d'achat d'une part et assurer le développement de la relation clientèle d'autre part, grâce à la mise en place de plusieurs formats :

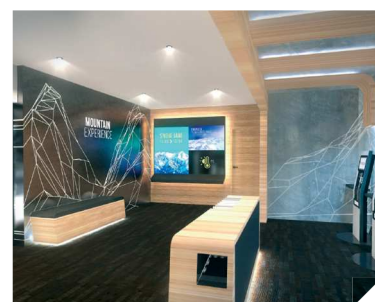
- un guichet traditionnel, pour le confort et les conseils d'achat, pour les clients qui "ne savent pas ou qui souhaitent être conseillés sur les produits"
- des tablettes chez des partenaires des 2 Alpes ou les distributeurs pour la clientèle qui "sait ce qu'elle veut"
- une boutique libre-service connectée, pour la rapidité et le confort d'achat, pour les clients qui "pensent savoir ce qu'ils veulent"

La "boutique digitale" est équipée de

plusieurs bornes en libre-service et d'écrans mettant en avant le domaine skiable avec des données dynamiques de météo, d'enneigement et des vidéos... La mise en avant des services digitaux pour promouvoir le domaine et l'espace de vente donne une image moderne pour la station et tend à valoriser également les clients.

À cette occasion, et ce, pour offrir une identité forte et cohérente, les remontées mécaniques ont adopté un nouveau code graphique, moderne, composé de pictogrammes conviviaux et intuitifs évoquant le point de départ pour les pistes.

À noter que la placette se trouvant devant ce nouveau point de vente ne se présente pas sous sa forme définitive. En effet, la commune en étroite collaboration avec DAL, souhaite penser ce projet au fil des saisons afin d'offrir au regard de tous un esthétisme paysager adapté à la fois à l'hiver et à l'été. Isabelle Clouet et Stéfani Debout



Travaux avenue de la Muzelle

La 3^e tranche des travaux d'aménagement de l'avenue de la Muzelle et de la place de Venosc s'est terminée cet automne par la plantation d'arbres, la création d'un trottoir, de places de stationnement et l'installation de mobilier urbain. Cet aménagement a été doté d'un éclairage avec des ampoules LED basse consommation de couleur bleutée. Ces équipements dernière génération commandés par une horloge astronomique permettront de réaliser une économie d'environ 30 % sur le budget de l'éclairage public et s'inscrivent également dans une volonté de préserver l'environnement.



Travaux de protection du hameau des Ougiers

Suite aux orages du 21 juillet 2015 qui ont provoqué d'importantes coulées de boue au hameau des Ougiers, la commune a décidé avec les services de l'État de procéder en urgence à des travaux de sécurisation. Une piste a été créée afin d'accéder aux cônes d'éboulis de façon à retirer les 50 000 m³ de matériaux qui menaçaient les habitations du hameau.

Cette opération est aujourd'hui terminée et son coût a été fortement amoindri par la vente des matériaux extraits.



ACTUALITÉ

Stationnement sur l'Alpe de Venosc Création de zones bleues

Le Conseil municipal a décidé de créer 57 places de stationnement en zone bleue le long de l'avenue de la Muzelle et autour de la place de Venosc. La mise en place de ce dispositif permettra à tous les usagers d'accéder plus facilement aux commerces et aux services de proximité. Il évitera ainsi le stationnement abusif de véhicules-ventouses gênant le déneigement. Durant les saisons d'hiver et d'été, ce stationnement gratuit est limité à 1h30 de 9h à 19h. Les disques de stationnement sont en vente dans les Offices de Tourisme des 2 Alpes, au prix de 2 euros, et peuvent être utilisés dans tous les pays de l'Union européenne (règlementation unique des zones bleues).

Taxe de séjour

Elle a pour objet le financement des activités liées au tourisme : OT, installations et aménagements de sanitaires publics, espaces jeux... Seule la clientèle touristique est redevable de cette taxe qui est collectée par les hébergeurs et reversée aux communes. À la fin de l'été, dans un souci d'équilibre sur l'ensemble du territoire communal et de la station des 2 Alpes, les conseils municipaux de Venosc et de Mont de Lans ont décidé d'harmoniser les conditions et modalités de cette taxe. Vous pouvez les consulter en mairie ou bien sur le site internet de la commune, dans la partie des services municipaux.

Installation nouveau DAB Place de Venosc

Suite à la fin de contrat de l'ancien distributeur automatique de billets du CCI au printemps 2015, la commune a pris contact avec de nombreux organismes bancaires afin d'assurer son remplacement. Seule, la banque BNP a répondu favorablement tout en sollicitant la commune de participer aux travaux d'aménagement conformément à la réglementation au sein du Point I et de l'agence postale de Venosc. Ce nouveau distributeur sera en fonctionnement au 1^{er} février prochain.

Bilan site web depuis sa mise en ligne

Le site internet de la commune est en ligne depuis dix-huit mois et nous souhaitons vous communiquer quelques données chiffrées sur son fonctionnement. Si l'on regarde la période des six derniers mois, nous constatons en effet que le site a reçu 6 071 visiteurs dont 13,1 % revient régulièrement. En moyenne, 1170 personnes



consultent le site mensuellement ou bien encore environ 40 par jour.

Concernant sa mise à jour, la commune publie actuellement une soixantaine d'actualités par an et 10 % des écrans sont modifiés régulièrement (réunions et compte-rendus du Conseil municipal, plaquette du relais des services publics, tarifs du parking municipal...). Au début de l'année 2016, le site évoluera à nouveau avec une nouvelle partie "Environnement" qui sera composée de trois écrans principaux : les actions environnementales de la commune (tri des déchets, éclairage public, collecte des huiles de vidange et de fritures, compostage, massifs fleuris avec engrais et désherbants naturels), les gestes éco-citoyens et un dernier écran relié au service co-marquages et dédié aux législations en vigueur : aides, subventions, réglementations. La commune souhaite ainsi offrir aux usagers le plus grand nombre d'informations et répondre au mieux aux questions quotidiennes sur l'organisation de la commune et sur l'administration en général. | Stéfani Debout



Cérémonie du 11 novembre et vernissage de l'exposition "Les Poilus de Venosc 1914-1918"

Ce 11 novembre 2015, la commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale à Venosc s'est déroulée sous une belle journée ensoleillée, en présence d'anciens combattants, de nombreux habitants, des enfants, accompagnés de leurs enseignantes, du Ski-Club et des Pompiers des 2 Alpes. Pierre Balme, Maire de Venosc et André Dode, président de l'UMAC, lors de leurs discours, ont rendu hommage aux Poilus, à tous ces hommes ayant servi la République, à tous ceux ayant perdu leur vie au nom de la liberté... Le Maire de Venosc, a cité, avec émotion, les quatre poilus de Venosc, disparus au cours de l'année 1915, en rappelant leur jeune âge et leur profession. Au cours de cette commémoration, les enfants ont lu de très beaux textes. Après un temps de silence et de recueillement en la mémoire des poilus, l'assemblée a pu assister au dépôt de Gerbe sur le monument aux morts et écouter le chant militaire de La Madelon. Maximin a été remercié pour les fleurs qu'il avait préparées ; les enfants les ont déposées sur les tombes des poilus du cimetière. Cette année, pour clôturer ces instants de mémoire, l'apéritif avait lieu en Mairie afin de poursuivre sur la visite et le vernissage de l'exposition "Les Poilus de Venosc 1914-1918". ■ Stéfani Debout



Parc National des Écrins

Le 14 décembre 2015, le Conseil d'administration du Parc national des Écrins a été renouvelé après six ans de mandat. Le président élu est M. Bernard Héritier, maire de Valjouffrey qui remplace Christian Pichoud (président durant 14 ans), le premier vice-président, M. Jean Conreux, maire de Vallouise et le second vice-président, Pierre Balme, maire de Venosc. En ce début d'année 2016, le PNE compte 53 communes adhérentes à sa charte – dont Venosc, Mont de Lans et Saint-Christophe en Oisans – sur 59 présentes sur son territoire.

INFOS + : www.ecrins-parcnational.fr/actualite/conseil-administration-continuite

Occupation du domaine public : terrasses, stands...

Au vu de la réglementation en vigueur pour l'usage du domaine public, les commerçants qui souhaitent mettre en place des terrasses ou du mobilier urbain d'exposition devront à présent en faire la demande auprès des services de la Mairie et acquitter un droit d'occupation de cet espace. Une information individuelle a été transmise récemment par la Police municipale à tous les commerçants. La commune continue à encourager le développement des activités commerciales, mais elle se doit d'encadrer l'organisation de l'espace public.

Concours des villages fleuris

Comme chaque année, la commune a participé au concours départemental des villages fleuris. Elle espérait obtenir la seconde fleur, ce qui n'a pas été le cas. Néanmoins, elle poursuivra ses efforts d'embellissement et continuera à vous informer des futurs résultats.



Association des Stations des Alpes de l'Isère

Longtemps laissée en sommeil, l'association des Stations des Alpes de l'Isère vient d'être remise à l'honneur sous l'impulsion de son nouveau président, Pierre Balme, maire de Venosc - Les 2 Alpes, et de Chantal Carliz, vice-présidente du Conseil départemental de l'Isère en charge du tourisme, de la montagne et des stations, mais aussi maire de Villard-de-Lans. Cette collaboration pourrait permettre aux 22 stations de l'Isère de rivaliser un peu plus avec les géants de Savoie et de Haute-Savoie et d'avoir *une vraie réflexion en matière de politique montagnarde touristique en Isère*. Extraits du Dauphiné libéré, édition web du 17 octobre 2015.

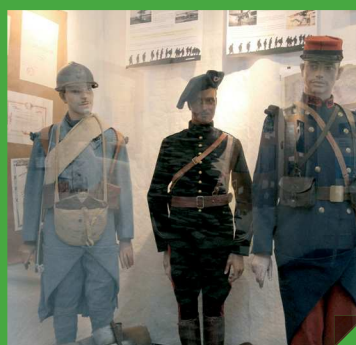
Exposition Les poilus de Venosc 1914-1918

Mise en place à l'occasion des Journées du patrimoine des 19 et 20 septembre derniers, cette exposition rend hommage à l'histoire des poilus de Venosc pendant la première Guerre mondiale. Agrémentée des livrets militaires de l'ensemble des incorporés venosquins, de nombreux matériels et uniformes, de photographies et de correspondances émouvantes, et de panneaux qui retracent l'histoire de la grande guerre au travers de certaines thématiques, elle évoque tout un passé que nous devons garder en mémoire.

Le Maire, Pierre Balme et l'ensemble du Conseil Municipal remercient les habitants de la commune de Venosc et M. Richard de Bourg d'Oisans pour leur chaleureuse collaboration pour la réalisation de cette exposition.

■ Stéfani Debout

INFOS +
Visible jusqu'au 6 mars 2016
Espace Musée - Mairie de Venosc
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi / 8h30 - 12h et 14h - 16h30.



Visite des élèves de CE1 et CE2 à la Mairie annexe de Venosc

Interview des élèves de CE1-CE2 au Maire de la commune :

■ *Bonjour Monsieur le Maire. Nous sommes ravis de rentrer dans la mairie et de pouvoir en savoir plus sur son fonctionnement et sur vous. Pour cette visite, nous aimerions vous poser quelques questions. Êtes-vous d'accord ?* (Gaspard)

■ *Comment vous appelez-vous ?* (Matys)

■ Pierre Balme

■ *En quoi consiste le travail du Maire ?* (Esther)

■ À titre d'exemples : financer des écoles, déneiger les rues, illuminer les rues, planter et entretenir des massifs fleuris, créer des réseaux d'eau... Le maire a aussi un rôle de police. Il est également aidé par des adjoints : Agnès Argentier à l'urbanisme ; Gilbert Veyrat, à la vie quotidienne sur le village (services techniques, tourisme...); Jean-Luc Bisi, à la vie quotidienne sur la station ; Françoise Moreau, aux affaires sociales, c'est à dire la jeunesse et les personnes âgées et tout ce qui concerne le Centre Communal d'Action Sociale.

■ *Est-ce que c'est vous qui dirigez la Mairie ?* (Eva)

■ Oui avec les élus et aidé par le personnel administratif et technique.

■ *Trouvez-vous votre travail intéressant ?* (Robin)

■ Oui, car j'ai envie de travailler pour la population et lui être utile.

■ *Combien de personnes travaillent à la mairie et que font-elles ?* (Lily)

■ En comptant l'ensemble des structures présentes sur les 2 Alpes, il y a 200 employés : 75 aux services techniques, 12 policiers municipaux, 63 aux services de la petite



enfance (crèche, garderie, ATSEM, aide aux devoirs, cantines) et 50 aux services administratifs.

■ *En quelle année la mairie a-t-elle été construite ?* (Iris)

■ Il y a très très longtemps, au village, il y avait une première mairie en-dessous de l'église qui a été transférée ensuite dans les locaux de l'école. En 2008, il y a eu la construction de l'actuelle mairie de Venosc. Sur la station, la mairie annexe se trouvait dans les locaux de l'école et c'est en 1986 qu'elle s'est installée place de Venosc.

■ *Quel genre de décisions prenez-vous et en prenez-vous beaucoup ?* (Félix)

■ Par exemple : Réglementation du stationnement, création des zones bleues, travaux à l'école, travaux de l'avenue de la Muzelle, la mise en place d'un distributeur de billets.

■ *Pourquoi vous êtes-vous présenté aux élections ?* (Lola)

■ Parce que j'avais du temps libre et envie de faire des choses pour mon village.

■ *Depuis quand êtes-vous maire ?* (Tom)

■ Depuis 2001, c'est mon troisième mandat.

■ *Combien de temps est élu un maire ?* (Loris)

■ Six ans

■ *Est-ce que c'est vous qui avez fait construire l'école ?* (Alice)

■ Non, elle a été construite dans les années cinquante.

■ *Comment se passent des élections ?* (Maël)

■ Il faut se présenter aux électeurs, faire une liste, faire une campagne électorale. Le vote se déroule le dimanche en France, trois personnes doivent être présentes autour de l'urne. Le bulletin doit être mis dans une enveloppe dans un isolement (secret du vote) et il est déposé dans l'urne. Chaque électeur doit signer la liste électorale, on vérifie son identité. À la fin de la journée, il y a le dépouillement : on vérifie le nombre de bulletins qui doit être égal au nombre de signatures et qui ne doivent pas comporter de marques distinctives. S'il y a des ratures, déchirures... ce sont des bulletins nuls. Quand on trouve une enveloppe vide, c'est un vote blanc. Le vote n'est pas obligatoire, on peut voter aussi par procuration.

Ski scolaire de l'école de Venosc village

La saison d'hiver commence aussi pour les enfants de l'école de Venosc ! Les vingt-deux petits écoliers de Venosc (11 enfants en maternelle et 11 en primaire) ont repris l'activité ski scolaire : 8 séances programmées le vendredi après-midi ainsi qu'une semaine de stage.

Au départ de la télécabine, les enfants retrouvent leurs institutrices pour se rendre aux 2 Alpes en prenant la télécabine puis la navette. Au stade de neige, ils retrouvent leurs camarades des écoles de Mont de Lans et des 2 Alpes où ils sont répartis en fonction de leur niveau de ski : du piou-piou pour les débutants à l'étoile d'or pour les plus forts.

Ces sorties de ski s'inscrivent dans le programme d'éducation physique et sportive qui précise que l'enfant doit apprendre

"à réaliser une performance mesurée dans différents types d'environnement et apprendre à glisser sur un milieu instable avec des engins". Ces sorties n'ont aucunement pour objectif de valoriser les performances sportives des enfants mais de développer des qualités telles que l'autonomie, la solidarité, la découverte de leur environnement, l'accès au patrimoine culturel des pays de la montagne. Enfin, durant ces sorties, les moniteurs mettent en avant la sécurité en montagne afin de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge aux risques des pratiques sportives en montagne.

Il s'agit donc d'une activité qui allie le plaisir de la glisse avec les apprentissages scolaires. La municipalité remercie les enseignants, les parents et les moniteurs de ski grâce auxquels ces sorties peuvent se dérouler en toute sécurité.

VIE SOCIALE

Le voyage des séniors au Portugal en images (septembre 2015)



Le repas de Noël des séniors

Pour les fêtes de Noël, les personnes âgées, de plus de 65 ans et inscrites sur les listes électorales de Venosc, se voient offrir par la municipalité, un cadeau que chacun aura pu choisir auparavant. Ainsi cette année, chaque sénior avait-il le choix entre le traditionnel colis de Noël, une entrée aux Grands Bains de Monestier, 6 places de cinéma ou une séance de shiatsu.

Début décembre, autour d'un goûter, les élus ont procédé à la distribution des cadeaux.

Quelques jours plus tard, élus et séniors de la Commune se sont retrouvés à la salle polyvalente de Venosc autour d'un délicieux repas animé par les Amygdales, groupe local, qui a fait danser les convives tout l'après-midi. Juliette, jeune trompettiste de 15 ans a ravi l'assemblée.



Services de l'ADMR Bourg d'Oisans pour les habitants de Venosc village

Compte tenu de sa proximité géographique, le village de Venosc est rattaché à l'association ADMR de Bourg d'Oisans pour les services à la personne de ses habitants. Créée en 1976, aujourd'hui, elle compte vingt salariés (1 secrétaire, 6 auxiliaires de vie et 13 aides à domicile). L'association se compose de deux branches : aide à domicile et auxiliaires de vie. Les aides à domicile apportent une aide aux courses, au ménage ainsi qu'une compagnie pour les personnes vivant seules. Les auxiliaires de vie, quant à elles, interviennent auprès de personnes qui bénéficient d'une prise en charge APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie). Elles apportent une aide pour le lever, la toilette, le petit déjeuner, l'habillement, le coucher et l'entretien du logement.

Actuellement à Venosc, deux habitants bénéficient des services de l'ADMR toute l'année ainsi que deux autres durant les mois d'été.



PROJET

Révision générale du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le PLU a été approuvé le 30 mai 2011, modifié le 9 décembre 2013.

La révision générale est rendue nécessaire en raison :

- Des évolutions réglementaires et législatives récentes (Loi ENE, Loi ALUR, Loi MACRON)
- De la mise en compatibilité avec les documents supra communaux notamment existants ou en cours : le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE), le Schéma Régional Climat Air Énergie, le SDAGE Rhône Méditerranée Corse et le SCoT de l'Oisans en cours d'élaboration.

De la définition d'un véritable projet d'aménagement pour la décennie à venir ayant comme objectifs principaux de :

- Fixer les habitants de la commune
- Maintenir l'équilibre du territoire communal
- Favoriser le développement cohérent au niveau de la station des Deux Alpes
- Favoriser les liens entre la station des Deux Alpes et la vallée du Vénéon (remontées mécaniques, accès routiers et piétons...)
- Améliorer le domaine skiable
- Améliorer les déplacements et le stationnement au sein de la station des Deux Alpes
- Diversifier l'activité économique
- Renforcer et améliorer l'offre touristique sur la commune
- Limiter la consommation d'espaces aux besoins communaux
- Protéger les secteurs naturels à forts enjeux environnementaux
- Préserver les terres agricoles à potentiel
- Préserver le patrimoine architectural, remarquable et identitaire de la commune ainsi que le caractère paysager des hameaux et villages.

Cette procédure relativement longue se composera de plusieurs étapes :

- Délibération du Conseil Municipal lançant la procédure (délibération du 05/10/2015)
- Mise à disposition du public de deux Registres Communaux
- Réunions de travail avec les différents organismes : Région, Département et professionnels...
- Réunions publiques
- Arrêt du PLU
- Enquêtes publiques
- Adoption définitive

OT Venosc

Au niveau des animations et activités : pour cet hiver, Venosc a vu fleurir de nouvelles idées grâce à la volonté de certaines personnes investies au cœur du village. Pour la première fois et tous les mardis de la saison d'hiver aura lieu un marché de 15 h à 19 h à la salle polyvalente de Venosc (produits régionaux, fruits et légumes, fromages, charcuterie, miel, pains d'épices et produits bio). Nous espérons vivement que ce marché d'après-ski remporte un franc succès auprès de la population locale et touristique afin que celui-ci soit pérenne et prenne de l'ampleur au fil des années. L'office de tourisme continue cette année les traditionnelles randonnées et visites guides tous les lundis. Au sein de l'Office de tourisme, l'exposition "les montagnes se racontent", le jeu de piste et l'espace de jeux géants en bois sont toujours en place et vous attendent nombreux ...

Nouveau, cette année, nous avons installé un espace "PHOTOBOOTH" afin que vous puissiez, si le cœur vous en dit, venir vous "faire tirer le portrait" en vous mettant en scène ... Le but ? Prendre des photos décalées dans un décor montagne afin de les partager sur les réseaux sociaux ... Des accessoires pour vous déguiser sur mis à votre disposition... laissez votre imagination faire le reste !

Le village de Venosc s'est paré pour l'hiver de belles décorations disposées au cœur du village. Au détour d'une ruelle, vous découvrirez ainsi un troll, une marmotte ou un renne. Nous remercions les bénévoles et leurs talentueux coups de crayon ...

Nous vous rappelons que selon les conditions météorologiques, la piste de ski de fond sera tracée et la piste de luge installée de nouveau à côté de l'office. Nous prêterons comme l'an dernier des luges. Nouvelle activité cette année dans la forêt : des balades en chiens de traîneaux raviront aussi bien les petits que les grands ! À voir ci-dessous l'article consacré à cette nouvelle activité au village. Enfin, le sentier de découverte "patrimoine bâti" est en place. Douze panneaux sont installés au cœur du village et dans les hameaux ; ils retracent "en partie" l'histoire de Venosc.

Une balade agréable et culturelle pour toute la famille !

Au niveau promotion touristique : Le site www.venosc.com est enfin passé en version mobile, ce qui rend indéniablement les informations plus faciles à retrouver via votre smartphone ou tablette. De beaux articles sur notre village sont parus notamment dans Isère magazine et Femme actuelle récemment.

Toute l'équipe de l'Office de tourisme de Venosc village vous présente ses meilleurs vœux pour 2016 et vous invite à venir découvrir toutes ses nouveautés tout au long de l'hiver... | OT Venosc

Chiens de traîneaux

L'association Kuma & Co a été créée au début de l'hiver dernier dans l'objectif de mettre en place des balades avec des chiens de traîneaux sur notre territoire. D'abord organisées sur le site de La Molière en 2015 - qui sera toujours exploité pour le second hiver -, et face à l'engouement de cette nouvelle activité touristique, elles viennent s'étendre aujourd'hui au village de Venosc. Le parcours proposé sur la commune (large et de niveau facile), du centre équestre jusqu'au pont des Ougiers - outre l'activité baptême (pour enfants et adultes) - permet également de proposer l'initiation à la conduite d'attelage à partir de l'âge de 14 ans. Sur le village, Frédéric Pinson, musher professionnel et diplômé, assure l'activité avec sa meute de 23 chiens nordiques (Husky, Groenlandais...) en partenariat avec l'association. Sa présidente, Séverine Coing et ses mushers souhaitent ainsi faire partager leur passion pour ces animaux affectueux dont la nature même est de vivre au cœur de grands espaces enneigés. Ces nouvelles activités représentent un atout supplémentaire pour la vie touristique du village et de ses hameaux en hiver. | Stéfani Debout



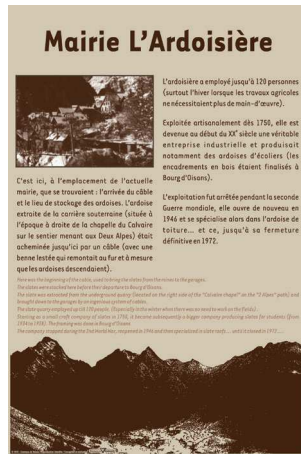
Sentiers de découverte

La commune de Venosc, accompagnée par les services du Parc National des Écrins et l'Office de Tourisme de Venosc, a travaillé depuis de nombreux mois sur l'élaboration et la mise en œuvre de deux sentiers de découverte sur le village de Venosc et ses hameaux : le premier est consacré au patrimoine bâti, le second au patrimoine naturel. Les Venosquins, comme les visiteurs, peuvent découvrir en ce début d'année 2016, le premier itinéraire qui retrace l'histoire de Venosc et de ses habitants au travers de son cadran solaire, ses chapelles, son église, le château de la

Muzelle ou bien encore le Cours de la vie ou la télécabine reliant Venosc à l'Alpe... Douze panneaux sont ainsi positionnés dans le village et à Bourg d'Arud ; vous les découvrirez au fur et à mesure de vos promenades. Au printemps, le sentier de découverte du patrimoine naturel sera mis en place, ainsi qu'un panneau de présentation avec un plan détaillé des parcours à emprunter ; celui-ci sera positionné à deux endroits : à la sortie de la télécabine et aux abords de la Mairie. Cette seconde balade sur le chemin du Ferraret, sera dédiée à la géologie, à la faune et à la flore, avec des informations détaillées et élaborées, entre autres, par le Centre de géologie de l'Oisans. La commune tient à remercier toutes les personnes ayant collaboré à ces beaux projets culturels et touristiques qui répondront, nous le souhaitons, à la curiosité de chacun dirigée vers les richesses de notre patrimoine et de notre environnement.

| Stéfani Debout

INFOS + :
Office de Tourisme de Venosc,
Mairie de Venosc.



L'Office de Tourisme de Venosc vient de perdre un pilier

Gilbert Veyrat, membre actif et passionné de l'association depuis plus de 20 ans s'est éteint en cette fin d'année 2015.

Nous garderons de cet homme un souvenir impérissable, un homme droit et vrai, toujours force de propositions et sur lequel on pouvait toujours compter.

Toujours souriant, jamais inquiet, il savait toujours où il voulait aller.

Débordant d'idées, il a ainsi mis en place dans le village ou relancé des manifestations de qualité : les Médiévales, les Saveurs de terroir, la Course de caisses à savons, la Fête de la laine, la Fête du bois, les Arts Forains... sont autant d'événements qui ont pu se dérouler sous son impulsion, grâce à son énorme implication et à son côté fédérateur.

Gilbert, c'était la force

tranquille, menant ses projets à bien ; il ne lâchait jamais tant qu'il n'avait pas atteint son but.

Et puis, alors que tout allait pour le mieux, la maladie est venue tout détruire, couper l'herbe sous le pied du Gilbert si dynamique et volontaire.

Nous tirons un grand coup de chapeau à ce grand homme qui manquera indéniablement à l'équipe de l'Office de Tourisme, à ses collaboratrices (comme il aimait les appeler) et à tous ceux qui ont eu la chance de le connaître.

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme a une pensée chaleureuse pour Morgane et Christine.

| L'Office de Tourisme de Venosc



Actualité des 2 communes

La piste du Jandri

10 km de descente en ski pour tous les niveaux

Il a fallu trente ans pour que la piste initialement appelée piste de retour sorte de terre. L'hiver 2015 - 2016 sera marqué par son inauguration. Cet investissement financé par Deux Alpes Loisirs (DAL) permettra aux skieurs de tous niveaux de redescendre sur la station ski aux pieds. La station des 2 Alpes fait partie du top 10 des stations françaises. Néanmoins, son talon d'Achille était mais n'est plus, un retour station difficile pour les débutants. En effet, les enquêtes ont démontré que le taux de satisfaction sur l'item "qualité des pistes de retour" était inférieur à 50 % ! Actuellement, la clientèle des 2 Alpes est majoritairement dans la tranche d'âge 18 à 35 ans. Il est essentiel pour son avenir de développer une diversité de sa fréquentation. Il était donc urgent de prendre les bonnes décisions.

Didier BOBILLIER (Directeur général DAL) : "Cet investissement de 10 M€ pour une piste

est unique pour une filiale de la Compagnie Des Alpes. La piste du Jandri est un atout que nous attendions pour offrir à nos clients un service de qualité. Toutes les stations gérées par une filiale de la Compagnie Des Alpes (CDA) ont pour ambition de rechercher la Très Grande Satisfaction (TGS) de leurs clients. Pour atteindre cet objectif, des actions sont entreprises pour répondre aux spécificités propres à chaque station. L'essentiel est de disposer d'une offre large en adéquation avec nos cibles de clientèle. La piste du Jandri est une piste indispensable qui faisait défaut aux 2 Alpes. Elle présente en plus l'avantage d'offrir un dénivelé exceptionnel de 3 600 m à 1 600 m, soit plus de 10 km de glisse d'une difficulté bleue, accessible au plus grand nombre. Cette piste représente pour moi le signe d'un nouveau départ et à terme, constitue la première étape d'un projet global de

développement ambitieux de la station".

Les résultats et les retours attendus ne sont pas encore mesurables mais l'intégration de la piste dans le paysage est incontestablement un succès. Pour preuve, les prises de vues de la piste restent difficiles car cet équipement se fond parfaitement dans l'environnement. L'entreprise DAL a été soutenue sur ce projet par les équipes municipales pour les démarches et les dossiers administratifs. Aujourd'hui et pour l'avenir des 2 Alpes, une vision globale doit être partagée par l'ensemble des acteurs économiques, des collectivités, des propriétaires et des habitants, en un mot par les parties prenantes. Chacun participant à son échelon à ce défi pour préparer un avenir à la hauteur du potentiel que représente notre destination. Nous sommes tous des partenaires pour l'avenir des 2 Alpes.

Inauguration le 13 janvier 2016



Vœux 2016

Pour la deuxième année consécutive, la cérémonie des vœux s'est déroulée au Palais des Sports le vendredi 8 janvier à 18 h. Les Maires des communes de Mont de Lans, Stéphane SAUVEBOIS et de Venosc, Pierre BALME et les Conseillers municipaux ont souhaité ensemble à la population des villages et de la station leurs meilleurs vœux pour 2016. Pour cette année, ils ont tous les deux émis le souhait d'une période plus calme et moins tragique que celle qui vient de s'écouler. Mais

ils sont aussi remplis d'espoir pour les 2 Alpes et les villages puisque le travail de collaboration se poursuit et aboutira à un projet d'ensemble pour l'avenir de tous...



PROJET 2016

Collaboration active

Depuis les dernières élections municipales, les communes de Mont de Lans et de Venosc ont engagé un processus de mutualisation. Le SIVOM et la Communauté de Communes de l'Oisans section 2 Alpes ont déménagé pour rejoindre le Centre administratif de Mont de Lans et prochainement la mairie annexe de Venosc intégrera ce bâtiment qui deviendra Centre administratif des 2 Alpes. Ce centre unique facilitera l'accès aux usagers à ces différents services et permettra également de réaliser des économies de fonctionnement. Néanmoins, c'est sur un plan global de territoire que les élus de Mont de Lans, Saint Christophe et Venosc travaillent pour envisager l'avenir de la station, des villages et de nos enfants. Il est important d'avoir un projet et une vision globale pour qu'une commune nouvelle naisse et apporte à chacun un cadre de vie, une économie, un environnement agréable et empreint de l'identité de nos aïeux et de cette terre Uissanne. C'est donc un travail important qui nécessite beaucoup de rencontres et d'études pour que chaque commune entre dans ce projet en toutes connaissances de causes et d'objectifs. L'avenir nous appartient, à nous de le construire et de l'imaginer.



Rencontre des 3 conseils municipaux de Mont de Lans, Venosc et Saint-Christophe en Oisans le 30 novembre 2015 au centre administratif des 2 Alpes.

Alexandre Le Dantec

Un exemple à suivre pour les jeunes des 2 ALPES



Alex, 18 ans est un jeune de la station. Il est passionné, discret, généreux, respectueux et modeste et il a su concilier le sport de haut niveau et les études.

Il est le petit-fils de Raymond Giraud, illustre moniteur de ski de l'ESF des 2 Alpes, amoureux de la montagne, de la glisse et de l'enseignement qui a su transmettre à Alex sa passion !

Comme le dit Alex : « Je ne peux m'épanouir dans mes études sans pouvoir vivre ma passion en parallèle. Et vice versa. Suite à mes résultats de l'hiver dernier, j'ai pu intégrer la liste ministérielle en tant que sportif de haut niveau dans mes disciplines favorites : la vitesse, le Super G et le Géant. Durant l'automne, j'ai eu la chance de faire des stages avec la fédé au plus haut niveau (un vrai bonheur). Cet hiver, mes objectifs seront les Coupes d'Europe de vitesse, et la participation au Championnat du Monde juniors et peut-être intégrer le groupe de l'équipe de France B. En parallèle je me suis fixé un deuxième challenge : pouvoir mener de front mes études et ma passion. Je suis rentré en septembre 2015 en 1^{ère} année de licence biologie à l'Université de Grenoble, dans le programme inter'val sportif de haut niveau avec des études adaptées à la pratique du ski alpin. Je m'organise pour mener de front ces deux cursus. Mon rêve en plus du ski, c'est de devenir kinésithérapeute." Bravo Alexandre ! L'ensemble de la station te souhaite une excellente saison remplie de réussite et que tes rêves se réalisent !

Propos recueillis et rédigés par Sylvie Roy

Yoann Bonato : un nouveau défi !

Après un programme de 5 manches sur le Championnat de France des Rallyes en 2015, couronné de 4 succès dans le groupe R et une victoire scratch dans Les Cévennes, Yoann Bonato termine 3^e du Championnat. Il ne cesse de nous impressionner et il a su porter au plus haut niveau les couleurs des 2 Alpes. Convoqué par le Team CHL Sport Auto au mois de novembre pour participer en 2016 à 7 manches du Championnat du Monde des Rallyes WRC 2, il va démarrer en janvier sur le mythique Monte-Carlo avec Denis Giraudet, son copilote puis il poursuivra ses courses au Portugal, en Sardaigne, en Pologne, en Finlande, en Allemagne et en Corse. Parallèlement, il participera également au Championnat de France des Rallyes 2016.

Une vraie consécration pour Yoann ! Aux côtés du Team CHL Sport Auto, l'enfant du pays voit s'ouvrir à lui une nouvelle opportunité de briller au plus haut niveau. La station des 2 ALPES sera à tes côtés Yoann, et nous te souhaitons la plus grande réussite dans ce nouveau challenge. ■ Sylvie Roy

Judo club

Le club de judo des 2 Alpes a été créé en 1986 par Olivier BAILLY et Liliane DELARGILLIERE. Actuellement, c'est Pascal BEZY le président depuis 1999. Natacha fesiak s'occupe des entraînements avec de l'autorité mais dans une ambiance détendue... Le club a connu un pic de 135 licenciés au début des années 2000. À ce jour, il y a 80 licenciés. Les cours commencent avec les baby-judo (2^{ème} année de maternelle) jusqu'aux vétérans. Chaque année, le Club organise une à deux compétitions sur la station. En parallèle, Natacha essaie d'emmener les enfants à des compétitions régionales dans d'autres lieux et clubs. Le judo c'est un sport de combat et un art martial. Mais c'est aussi un moyen d'éducation du corps et de l'esprit. L'enseignement du judo est accompagné de l'inculcation au judoka de fortes valeurs morales. Le respect et la confiance que l'on accorde à son adversaire lors d'un combat de judo sont primordiaux. Les nombreux saluts sont la marque la plus visible du respect qui régit le judo. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous présenter le vendredi soir à la salle du Galibier à partir de 18H15. Cette année, le club aimerait organiser, lors de la remise des ceintures, un barbecue afin de se rassembler lors d'un moment convivial. À suivre...



La vocation du Ski-Club des 2 ALPES

Le Ski-Club des 2 Alpes encadre environ 90 jeunes toute l'année : Ski alpin, Snowboard ou Ski Freestyle. Il s'investit et participe à la vie de la station : à titre d'exemples, dans le cadre des nouvelles activités périscolaires en proposant un atelier roller en début d'année scolaire ; ou bien encore en participant à la cérémonie du 11 Novembre, dans un souci de respect et de reconnaissance.

Le Ski-Club, au-delà de la performance, c'est un esprit d'équipe, un apprentissage des valeurs. C'est aussi découvrir une certaine autonomie en toute sécurité et bien encadré. C'est apprendre aux jeunes à gérer leurs émotions, à prendre confiance en eux en toute humilité. Pour les entraîneurs, il s'agit de s'adapter à chaque individualité en organisant également des temps de repos. C'est apporter un équilibre physique, moral et émotionnel aux jeunes.

Le Ski-Club a pour vocation d'accompagner les jeunes dans leurs objectifs personnels, que ce soit dans le ski de haut niveau,

le monitorat ou simplement dans leur progression technique. Mais à chaque fois, leur épanouissement passe à travers leur passion pour le sport et la bonne humeur. En dehors de la glisse, les jeunes du Ski-Club partagent des moments de convivialité en découvrant d'autres activités sportives. L'été dernier, les skieurs ont exploré l'Ardèche en VTT et en canoë, les snowboarders ont surfé sur les vagues du sud-ouest et les freestylers ont parfait leur technique de sauts sur water-jump en Bretagne. Les deux communes souhaitent remercier les entraîneurs pour leur implication auprès de nos enfants et souhaitent à tous une excellente saison d'hiver ! ■ Sylvie Roy



L'Association Foncière Venosquine autorisée

La commune de Venosc a constaté que l'activité agricole avait presque totalement cessé sur le territoire de Venosc et que les terrains n'étaient plus entretenus par leurs propriétaires. Ainsi, de nombreuses parcelles qui étaient fauchées dans le passé sont abandonnées ou en cours d'invasion par la broussaille. Ceci a un impact négatif non seulement sur l'aspect visuel du paysage (fermeture de l'espace) mais aussi sur la sécurité, notamment sur les risques incendie. La commune de Venosc a donc initié la création d'une Association Foncière Pastorale autorisée (AFP) qui est un regroupement de propriétaires de terrains (privés ou publics) et qui a pour objectif d'en assurer la mise

en valeur et la gestion. L'AFP est donc un outil efficace pour lutter contre le morcellement foncier qui rend difficile sinon impossible, la mise en valeur de certains territoires et le contrôle de la végétation. L'AFP est maître d'ouvrage, par délégation des propriétaires pour entretenir les parcelles et améliorer les paysages. L'AFP de Venosc s'étendra sur environ 216 ha (dont 8 à 9 ha sur la commune de Bourg d'Oisans). Il faut noter que les revenus des terrains loués aux agriculteurs seront encaissés par l'AFP et utilisés pour de petits travaux d'entretien comme la création d'accès aux terrains, le débroussaillage, la création de canaux d'irrigation... Les propriétaires des terrains inclus dans

l'AFP gardent la jouissance de leurs biens. En France, il existe environ 340 AFP, dont 40 en Isère, qui contribuent au maintien de la vie rurale dans les zones de montagne et à la protection contre les risques naturels. D'un point de vue général, les résultats tant sur l'environnement que sur le maintien de l'activité agricole sont très positifs et sont de bon augure pour notre AFP Venosquine. Le 13 décembre 2015, l'assemblée des propriétaires s'est réunie pour constituer cette AFP et élire son syndicat (bureau) composé de douze membres dont six titulaires et six suppléants. La présidence de l'AFP est assurée par Sylvain Dussert. **I** Laurent Giraud



Questions clés

PROPRIÉTÉ

Est-ce que je reste propriétaire de mes terres ?

→ **OUI** La propriété est intouchée, les parcelles restent dans leur état. Elles peuvent être transmises et vendues comme avant. L'AFP a uniquement un mandat de gestion du territoire, pour le compte des propriétaires regroupés dans son périmètre.

COUPE DE BOIS

Est-ce que je peux exploiter le bois présent sur mes parcelles ?

→ **OUI** le propriétaire peut tout à fait procéder à des coupes de bois dans ses parcelles incluses au sein de l'AFP.

VENTE

Est-ce que je peux vendre mes terrains ?

→ **OUI** Les parcelles peuvent être vendues à tout moment. L'ancien propriétaire devra seulement indiquer à l'AFP le changement de propriétaire et informer le nouveau propriétaire de l'existence de l'AFP.

CONSTRUIRE

Est-ce que je peux construire ?

→ **OUI** L'AFP n'intervient pas dans la définition des zones constructibles : c'est le PLU qui les détermine. Si une parcelle devient constructible, elle sort du périmètre : l'AFP ne gère que des terres à vocation agricole, pastorale ou forestière.

L'environnement c'est l'affaire de tous

Pour le bien vivre ensemble, respectons notre espace vital. Crottes de chien, tags et autres graffitis, mégots de cigarette, poubelles qui débordent... Nous sommes tous responsables de la propreté de notre environnement. Les petits gestes cumulés sont les moteurs des grandes actions et des grandes causes. Concernant le déneigement, il est important que les commerçants harmonisent l'évacuation de la neige et de la glace de leurs terrasses en fonction des passages des services techniques et ainsi laisser les trottoirs bien dégagés pour les piétons. Effectivement, l'année dernière, les trottoirs qui avaient été dégagés par les agents des services techniques se retrouvaient couverts de neige à la suite du déneigement privé. Cette simple coordination apporterait un meilleur confort pour tous.

CULTURE

Noël 2015 le spectacle de Barbe blanche et bonnet rouge

Le Père Noël est venu à la rencontre des enfants mercredi 2 décembre 2015 au Palais des Sports des 2 Alpes. Il a offert un spectacle animé et participatif où les enfants ont pu être des acteurs et ils ont permis au Père Noël de bien préparer sa tournée du 25 décembre 2015. Ensuite, un goûter composé de friandises et de viennoiseries était à la disposition des enfants et des parents. Une séance photos avec le Père Noël laissera de fabuleux souvenirs aux enfants et aux plus grands. Cette fête a été organisée par les communes de

Mont de Lans et de Venosc pour que tous les enfants des villages et de la station bénéficient d'un spectacle et d'une fête de Noël. Chaque année, un nouveau spectacle sera programmé.



Les 4 poilus de Venosc disparus en 1915

Afin de faire suite à l'article paru en janvier 2015, un hommage est rendu aux soldats morts en 1915. Retrouver leur lieu d'habitation, les origines de leurs parents, le métier qu'ils exerçaient, c'est faire revivre d'une certaine façon ces disparus. Après la guerre de mouvement de l'année 1914, les champs de bataille disparaissent au profit des tranchées. C'est la guerre de position. Des deux côtés du front, de lourdes erreurs stratégiques envoient les hommes à la mort par milliers.

Vial Jean Joseph

Il est né le 19 mars 1891 à Lafreyte de Venosc. Il reste quelques maisons de ce hameau situé au-dessus de l'Alleau, c'est une halte agréable lorsque nous allons au Pleyne ou à La Muzelle. Ses parents cultivateurs se prénomment Claude Vial et Madeleine Giraud. Il est blessé le 20 mai 1915 et décède à l'hôpital d'Harbonnières. Cette Commune est située dans le département de la Somme.

Clapasson Pierre, Joseph

Il est né le 24 avril 1894, il est de la classe 1914. Il est classé soutien indispensable de famille par le conseil de révision. En effet, son père Pierre est décédé, sa mère Émilie Guignard élève seule ses trois enfants : Émilie 14 ans, Pierre 12 ans et Joseph 9 ans. Ils habitent sur la Commune de Venosc au Courtil. Il est appelé en septembre 1914. Il décède le 24 Juillet 1915 à Linge en Alsace. Il a pu côtoyer son camarade Béchier Joseph ; en effet, ils sont tous les deux dans les chasseurs Alpins, l'un est au 11^e et le second au 13^e.

Balme Marcel

Il est né le 16 août 1892 à Venosc et avant la guerre il est ouvrier d'usine. C'est le fils de Marie Ramel et d'Alphonse Balme. Comme beaucoup d'habitants

à cette époque, ses parents sont agriculteurs. Ils habitent à La Ville. Il est incorporé au 22^e bataillon de chasseurs alpins de Grenoble. Il est de la classe 1912. Il meurt au combat à Metzeral le 21 juin 1915. Durant la Première guerre mondiale, Metzeral est l'objet d'une bataille (15-21 juin 1915) qui se solde par une victoire française décisive. La commune, quant à elle, n'est plus qu'un amas de ruines. La plus grande partie du village est reconstruite au lendemain de l'armistice sous l'autorité du Maire en fonction à cette époque.

Béchier Joseph, Pierre

Il est né le 27 juillet 1883 à la Poyas de Venosc. Ce petit hameau était situé à hauteur de la carrière d'ardoises au-dessus de La Ponsoinière. Les ruines de ce hameau sont visibles sur le trajet de la télécabine. C'était le dernier hameau avant l'Alpe de Venosc. Ses parents se prénomment Joseph Béchier et Françoise Balme. Il est de la classe 1903. Avant son départ pour la guerre, il est ouvrier agricole à Chantesse, commune du Sud Grésivaudan dans le canton de Vinay. Il meurt le 7 octobre 1915 à Linge en Alsace. Il est décoré de la croix de guerre. La bataille du Linge débute le 20 juillet 1915 et s'achève le 16 octobre 1915. À l'issue des assauts français menés par la 3^e brigade de



Ordre des personnes non connu : Gabriel Berouard, André Garcin, Pierre Marquet, Joseph Martinet, Marius Rouard. Ces cinq poilus venosquins ne correspondent pas à ceux cités dans l'article.
Coll. privée Hugues Lavoye - Boutique "Il était une soie" - Venosc village

chasseurs et la 129^e division d'infanterie, la crête n'a pu être conservée malgré quelques gains de terrain. En effet, dès le mois d'août 1915, de violentes contre-attaques allemandes ont rejeté les Français dans les contre-pentes. À partir du mois de septembre 1915, après de violentes attaques des troupes impériales menées avec le concours de lance-flammes et de gaz lacrymogènes, le secteur entre dans un calme relatif. Au mois d'octobre 1915, les dernières tentatives des Allemands se soldent par la stabilisation de la ligne de front

sur ce massif jusqu'à la fin de la guerre. Dès lors, les deux camps vont largement s'employer à fortifier le massif. Une partie de ces vestiges, n'existant pour la plupart pas au moment de la bataille, sont encore visibles sur le site aujourd'hui.

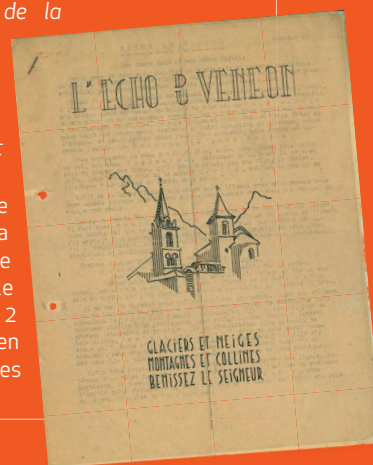
Caractérisé comme l'un des plus meurtriers combats entre l'Empire allemand et la France, les affrontements ont fait plus de 17 000 pertes dont 10 000 Français. Un musée a été réalisé dans cette Commune pour retracer les différents combats et rendre hommage aux soldats disparus. ■ Michel Balme

Des nouvelles de l'année 1946

Le Père Jean De Roodenbeke est arrivé sur l'Alpe de Venosc en novembre 1945. Dès son arrivée, il s'adresse aux habitants de Mont de Lans, de Saint Christophe et de Venosc au travers d'une lettre qu'il appelle "Echos du Vénéon" et plus tard "Terre Neige et Roc". Ce personnage important pour toute une génération va entretenir pendant des années une correspondance et retracer les petites histoires de notre histoire. Au décès du Père le 13 avril 2003, toutes ces archives étaient vouées à la destruction. Robert Turc-Baron a eu la bonne idée de les conserver chez lui. Il a souhaité partager ce trésor avec les collectivités et c'est donc avec grand plaisir que le magazine "2 Alpes infos" vous transmettra dans chaque numéro, des nouvelles des années passées.

"Voici plus de deux mois que j'ai le bonheur de me trouver parmi vous. Je n'ai pu encore tous vous visiter, mais le ferai sans tarder. Nous pourrions ainsi mieux nous connaître et dès lors aussi nous aimer. Comme je vous l'ai exprimé brièvement en ce premier dimanche de l'Avent, l'occasion de la première messe chantée que nous avons célébrée ensemble, mon unique désir en venant au milieu de vous est de vous servir de mon mieux et de me consacrer corps et âme à votre bien spirituel...."

Ce sont les premiers mots du père à ces paroissiens. Mais il ne sera pas seulement le berger qui soigne les âmes, il sera aussi un formidable moteur du développement des 2 Alpes en prenant dès son arrivée en 1945, la présidence du comité des fêtes qui vient d'être créé.



Notre Intercommunalité

SIVOM

Une profonde pensée pour Frédéric Abel et sa famille éprouvée par son décès prématuré le 25 décembre 2015. Il faisait partie de l'équipe des services techniques depuis 2007.



Départ à la retraite et médailles du travail

Cet automne, **Janine AUBERT** et **Michel SALVETI** ont quitté les équipes du SIVOM et de la Communauté de Communes pour prendre leur retraite bien méritée.

La cérémonie a été suivie de la remise de la médaille du travail qui récompense l'assiduité et les services rendus à la collectivité depuis 20 ans. **Marie Jeanne PELLORCE**, **Christine BACHIMONT** et **Philippe MARTIN** ont été décorés par le Président du SIVOM Stéphane SAUVEBOIS. Bonne et heureuse retraite aux jeunes retraités et sincères et chaleureuses félicitations aux médaillés du travail.



Triporteur : un véhicule vert

Depuis quelques mois, le SIVOM s'est équipé d'un Triporteur électrique. Cet outil permet à un agent non titulaire du permis de conduire de se déplacer pour effectuer son travail. Ce vélo, c'est aussi un achat écologique puisqu'il ne produit pas de déchet carbone et économique car il ne consomme pas de carburant. Les batteries se rechargent chaque jour par un simple branchement sur secteur. Cet appareil est actuellement en service sur la station. En fonction des usages et des besoins, il sera envisagé de le multiplier et ainsi éviter le remplacement de certains véhicules légers polluants et consommateurs d'énergie.



Mise aux normes de la désinfection de l'eau potable

Afin de répondre à la nouvelle réglementation en matière de traitement de désinfection de l'eau potable par rayonnement ultraviolet (Arrêté du 9 octobre 2012), le SIVOM des 2 Alpes a fait réaliser la mise aux normes et le renouvellement de l'équipement existant par son délégataire du service de l'eau potable (Lyonnaise des eaux). Ce traitement par ultraviolet permet l'éradication à 99,9% des micro-organismes (bactéries, virus, algues en suspension,...). Tous les germes passant devant les lampes ultraviolet sont alors inactivés (y compris Legionella, Cryptosporidium et Giardia) et ne peuvent plus se reproduire.

Les travaux ont consisté à démonter les anciens équipements puis mettre en œuvre 2 générateurs ultraviolet pouvant chacun traiter jusqu'à 220 m³/h. En période de basse consommation, il sera possible d'isoler un appareil et de faire fonctionner le second proportionnellement au débit à traiter jusqu'à 220 m³/h. Au-delà, le second générateur ultraviolet sera mis en service, par l'ouverture d'une vanne automatique.

En complément et afin de garantir la qualité sanitaire de l'eau jusque chez l'utilisateur du service le poste de chloration a été renouvelé. L'ensemble de ces équipements et matériaux mis en œuvre dispose d'une Attestation de Conformité Sanitaire délivrée par le Ministère chargé de la santé.

Après une phase de préparation des équipements en atelier, les travaux ont été réalisés sur le site des Crêtes d'aouët à début novembre 2015 pour un investissement de 190 000 €HT.



Les élus ont pu visiter ces nouvelles installations

Réorganisation des ateliers

Les ateliers intercommunaux, répartis sur des secteurs géographiques depuis de nombreuses années ont été réorganisés depuis le mois de mai 2015 en équipes de compétences réparties sur 2 grands secteurs. Chacun d'eux est placé sous la direction d'un responsable technique :

- Voirie, espaces verts, réseaux divers
- L'entretien des espaces publics
- L'entretien de la voirie et des réseaux
- L'entretien du milieu naturel
- Le transport et la logistique
- Patrimoine bâti, éclairage public, mécanique
- L'entretien du patrimoine bâti
- L'entretien du parc automobile

Cette redistribution a permis d'optimiser le nombre d'agents devant prendre en charge les différentes interventions d'entretien sur l'ensemble du territoire, de diminuer le besoin en matériel et outillage mais également de diminuer les coûts d'entretien de ces différents matériels mis à disposition du fait d'une affectation plus personnalisée.

Le déneigement

Le déneigement mécanisé et manuel, est pris en charge par les agents du service technique du SIVOM des 2 Alpes et permet d'assurer une amplitude de travail du lundi au vendredi de 4h30 à 21h, Quant aux samedis et dimanches, les obligations légales de récupération hebdomadaire ne permettent de laisser qu'une équipe opérationnelle sur une amplitude de 12h maximum.

Les chargeuses et véhicules utilisés dans le cadre du déneigement sont pour la plus grande partie loués, équipés et chaînés et les conducteurs ont tous obtenu les autorisations de conduite adaptées à l'engin.

Ces locations concernent 10 engins et la période de location s'étend du 15 novembre au 15 avril. Au printemps, les engins repartent évitant une immobilisation de surface de stationnement dans les ateliers du centre technique en dehors de la saison hivernale.

Cette année, nous nous sommes dessaisés et avons opté pour de la location de 2 grosses chargeuses qui avaient plus de 10 ans et 11.000 hrs de fonctionnement et qui

engendreraient des frais d'entretien de plus en plus chers.

Ces chargeuses sont réparties sur le territoire en fonction du besoin. Leur puissance et encombrement ont été revus en fonction des différents aménagements

de voirie réalisés ces dernières années par les communes.

Comme chaque saison nos équipes techniques seront opérationnelles dès les premières neiges.



Équipe du déneigement juste avant les premières chutes de neige. Chaque hiver, leur travail quotidien permet aux habitants et aux vacanciers de circuler en toute sécurité sur la station et dans les villages.

Caserne des sapeurs-pompiers



La future salle de réunion



Agrandissement de la caserne

La caserne des pompiers est actuellement en travaux. La base de secours s'agrandit de 150 m² pour répondre aux normes du code du travail. Effectivement, les effectifs de 40 pompiers en saison d'hiver et 32 pompiers volontaires hors saison obligent le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) à entreprendre ces modifications. C'est un projet qui a débuté il y a 20 ans mais est à l'étude depuis deux ans. Outre le fait de respecter la législation du travail, ces aménagements sont réalisés pour donner un espace adapté aux secouristes. Pour assurer la sécurité de la station en saison d'hiver, il faut en permanence quatre personnes nuit et jour. Ce sont les pompiers en renfort, qui souffraient du manque de commodité. Aujourd'hui la caserne dispose d'un véritable espace nuit pour que les pompiers puissent se reposer et passer les nuits de garde dans de bonnes conditions. L'agrandissement a permis également la création d'une salle de réunion équipée des matériels vidéo et audio pour assurer les formations aux jeunes sapeurs-pompiers et aux plus grands. Une salle d'alerte pour réceptionner les appels, des vestiaires séparés femme et homme, une salle de restauration ont été créés et aménagés pour respecter la législation du travail comme dans toutes les entreprises.

Le système de chauffage a également été changé pour une chaudière à granulés plus écologique et économique. Le chantier est bien avancé et pourra se poursuivre pendant l'hiver puisque le gros œuvre est terminé. La fin des travaux est prévue pour le début de l'été 2016. Tous ces aménagements ont été conduits par Sebastien Guidetti et Violette Fustioni chargés d'opération pour le SDIS de l'Isère.

Ce projet d'agrandissement de la caserne répond à l'évolution de la station pour garantir la sécurité des usagers et des touristes.



2 ALPES Projet station : un esprit à inventer ensemble

Ce projet a été initié par l'Office de Tourisme qui s'est fait accompagner par la société Altimax. Il a pour but de rassembler les acteurs économiques et politiques de la station dans l'objectif de créer et de développer la Marque Les 2 Alpes.

LA PREMIÈRE PHASE A EU LIEU EN 4 ÉTAPES

- **2011-2012** : Les bases du projet sont posées (méthodologie, enquêtes études)
- **2013** : Une identité visuelle reconnue et adoptée par tous se met en place
- **2014** : Le digital est au centre de toutes nos communications
- **2015** : Le client devient un acteur actif de la communication des 2 Alpes

➔ 1 CONNAISSANCE DE LA STATION

Nous avons mené, en 2012, une étude de positionnement qui nous a permis de :

- Définir notre typologie de clientèle. Quatre profils ont émergé ; le plus représentatif est la cible des 18-35 ans plutôt citadins que nous avons qualifié "d'aventurier urbain", clients fidèles qui représentent 67% de notre clientèle. Deux cibles secondaires ne sont pas à négliger : les familles pré-ados et les pré-seniors connectés branchés.
- Cibler la provenance géographique de nos clients, afin de définir les marchés qui deviendront prioritaires dans notre communication : France, Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Italie, Espagne.
- Identifier nos concurrents afin de pouvoir nous comparer :
 - Tignes (*freestyle, la station la plus sportive, X Games, branchée*) à l'ADN identique à celui des 2 Alpes.
 - Avoriaz (*snowboard, The Stash, station piétonne, prix, "urbaine"*) investit massivement dans le loisir et la convivialité : Aquariaz, Meetic week...
 - Les Arcs (*innovation, esprit montagne, hors-piste, événement*).
 - La Plagne (*Urban Plagne, volume de lits, fortement intermédié, prix/hébergement*).
 - L'Alpe d'Huez (*proximité, accès, altitude*)
 - Val Thorens (*altitude, domaine skiable, clientèle GB, nouvelle identité graphique*).
- Connaître la notoriété des 2 Alpes, elle a été réalisée en 2011. En notoriété spontanée, la station se place en 3^e position sur la France et en 1^{ère} sur la Belgique. Par contre 14^e sur la Grande-Bretagne.
- Mettre en avant nos forces (neige garantie grâce au glacier, station plate et facile à vivre), mais aussi travailler sur nos faiblesses (retour station difficile avant la création de la piste de retour "Jandri 1", environnement trop urbain avec des voitures trop présentes).

➔ 2 CRÉATION DE LA MARQUE FIGURATIVE ET IDENTITAIRE "LES 2 ALPES"

Il était très important, de créer une marque facilement identifiable et volontairement intégrable par tous les acteurs de la station.

Nous avons remis au goût du jour notre ancien 2 rouge, son côté vintage facilement reconnaissable et sa côte de popularité auprès de toute la station en font l'outil idéal à intégrer dans l'ensemble de nos communications.

Nous développons notre notoriété sur nos marchés cibles en soutenant les actions de promotions de nos différents partenaires : presse, événementiel, partenariat...

➔ 3 INTÉGRATION DU DIGITAL

La communication digitale est complètement intégrée. Elle doit nous aider à développer la fidélisation de notre clientèle. Il est plus facile de fidéliser un client plutôt que de partir en recrutement :

Une base de données commune a été mise en place. Elle a été créée en collaboration avec le domaine skiable, SC2A, la centrale de réservation, l'ESF et l'ESI. Elle compte à ce jour 210 000 clients dont 75 000 identifiés et joignables par email. Les sites internet et les réseaux sociaux de Deux Alpes Loisirs et de l'Office de Tourisme ont fusionné pour offrir aux clients une réelle communication digitale "STATION".

Mais la fidélisation passe aussi par un accueil de qualité :

Différents labels de qualité ont été mis en place comme : 2 Alpes Qualité, Famille Plus, Qualité Tourisme. Des animations quotidiennes sont mises en place et choisies en fonction de la typologie de clientèle présente.

➔ 4 LE CLIENT DEVIENT ACTEUR DE LA COMMUNICATION

Les moyens de communication actuels (réseaux sociaux, forum, sites internet d'avis : Trip Advisor, Rbnb, Booking...) sont les vrais vecteurs de toutes les communications. Ce n'est plus la destination ou la marque qui parle mais l'internaute qui fait la promotion en donnant son avis ou en notant. Nous sommes donc présents et réactifs sur tous ces médias.

HIVER 2015/2016

La partie n'est pas terminée. Si la première manche est finie, la suite doit se jouer avec tous les acteurs. Jusqu'à maintenant, nous avons rassemblé les "institutionnels" (communes, domaine skiable, écoles de ski, Office de Tourisme) maintenant c'est tous ensemble, acteurs économiques locaux, socio-professionnels, que nous devons jouer le deuxième acte de ce projet station, en portant la marque Les 2 Alpes.

Concrètement, nous organiserons des tables rondes en impliquant les hébergeurs et les commerçants. La première aura lieu en mars, elle travaillera sur notre marque figurative et sur l'impact que nous pourrions lui donner.



Label FAMILLE PLUS



La station des 2 Alpes a obtenu le label Famille Plus pour la première fois en 2009. L'audit de renouvellement qui s'est déroulé en Mars 2015 a reconduit le label pour 3 ans. Les structures telles que la crèche/garderie et les jardins des neiges ont été incontournables pour obtenir le label (l'un des prérequis obligatoires étant l'accueil des jeunes enfants au moins à partir de 3 ans) mais celui-ci s'appuie également sur de nombreux prestataires de la station : hébergeurs, restaurants et activités (58 au total).

Cette année, le label Famille Plus, label national, fête ses 10 ans, 45 stations de montagne sont labellisées et c'est une façon pour chacune d'envisager et de travailler sur l'accueil des familles de manière globale.

Aux 2 Alpes, le label est piloté par l'Office de Tourisme qui veille à ce que la promesse de « vivre ensemble de belles expériences » soit une réalité, que la station facilite le séjour des familles en s'adaptant à leurs besoins et leur propose des animations à partager ensemble.

L'accueil saisonnier des 2 Alpes

L'accueil saisonnier vous propose sa nouvelle plaquette (à votre disposition dans le hall de l'Accueil saisonnier ou bien à la réception des mairies et mairies annexes) avec ses manifestations pour la saison d'hiver 2015-2016. Salariés, employeurs, travailleurs indépendants, personne n'a été oublié, dans les thématiques de l'emploi, la formation, la santé. Toutes les animations sont gratuites pour permettre à chacun de trouver des réponses adaptées. Nous vous attendons nombreux !



ALSH Le Bonhomme de Neige

Les temps extrascolaires

- Un projet d'animation des temps extrascolaires pour l'année scolaire 2015-2016 orienté autour de la thématique "L'univers et les planètes"
- Réalisation d'un projet "Carnaval" en lien avec les N.A.P (M. Carnaval géant)
- Organisation d'animations (Boom, goûters festifs) ouvertes aux familles.

N.A.P

(Nouvelles Activités Périscolaires)

- 2^e année de fonctionnement des activités périscolaires éducatives, avec de nouveaux parcours éducatifs.
- Réajustement des parcours éducatifs visant à équilibrer les activités proposées
- Intégration de nouveaux projets au sein des parcours éducatifs, avec des intervenants et animatrices motivés et investis.



Organisation de la troisième édition de l'activ'expo

La 3^e édition de l'Activ'Expo des activités N.A.P s'est tenue jeudi 10 décembre 2015 au Palais des Sports des 2 Alpes. Cet événement permet de mettre en avant les différents parcours éducatifs au sein des nouveaux temps périscolaires qui se déroulent dans les écoles du Haut-Oisans. Un moment d'échange et de partage autour des diverses activités pratiquées par les enfants du territoire. Les travaux des enfants ont été présentés et ont permis aux familles de visualiser concrètement les activités pratiquées par leurs enfants tout au long de l'année scolaire. Les familles ont pu échanger avec l'équipe de l'ALSH du Bonhomme de Neige qui a la gestion de la mise en place de ces parcours ainsi qu'avec les intervenants des disciplines pratiquées, présents lors de cette rencontre.



Service Périscolaire classique



(matin et soir)

L'objectif de ces temps est de répondre au plus juste aux besoins des familles.

On identifie 3 temps :

- Le périscolaire du matin qui se déroule à la garderie du Bonhomme de Neige
- Le périscolaire "Récreatemps" se termine fin décembre pour reprendre au mois de mai 2015.
- La mise en place du "Coup de pouce étude" tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis dès la rentrée de janvier 2016 jusqu'à la fin du mois d'avril 2016.

Les écoles des 2 Alpes

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Depuis la rentrée scolaire 2015, tous les élèves sont rassemblés dans la même école qui s'appelle désormais "École élémentaire des Deux Alpes".

Les enfants ont pu retrouver une école rénovée suite à des travaux pour la mise aux normes PMR, notamment le préau et la classe de M^{me} Manin dont le sol a été refait. Une nouvelle classe a été installée au rez-de-chaussée des Vallons, pour accueillir les élèves de CM de M^{me} Champon. Deux classes ont été équipées de vidéoprojecteurs permettant une nouvelle pédagogie basée sur le numérique, la troisième le sera prochainement.

Le danger des routes expliqué aux élèves de CM

"Mercredi 25 novembre, le policier municipal de Venosc est venu nous présenter le bon comportement qu'on doit tous avoir à vélo, en trottinette ou à pied. Il nous a expliqué qu'à partir de 8 ans, nous pouvons aller sur la route à vélo mais les skates, rollers et trottinettes doivent obligatoirement rouler sur les trottoirs. Il faut toujours gérer sa vitesse car nous pouvons nous faire renverser ou renverser d'autres personnes. Alors, faisons tous Attention!" | Charlotte, CM1

"Il n'y a pas mieux comme école"

"Nous avons intégré une nouvelle classe à la rentrée scolaire. Le changement est remarquable ! Nous avons tout de suite apprécié la maîtresse qui est très gentille. La cour a changé. Nous faisons beaucoup de jeux amusants et maintenant que l'hiver est arrivé, nous faisons des igloos, des bonhommes de neige et beaucoup d'autres choses. La classe est petite mais parfaite. On a une belle vue ; pour tout dire, c'est vraiment génial, il n'y a pas mieux !" | Léane



L'ÉCOLE MATERNELLE FAIT LE TOUR DES CONTES

Au mois d'octobre, les deux classes ont assisté au Palais des Sports à la représentation du spectacle "Les 3 petits cochons et la revanche du loup" de la Compagnie La Boîte à Trucs. Une fable qui reprend l'histoire des trois petits cochons sous un angle humoristique et écologique. Nous avons recueilli les ressentis de quelques élèves : "Ça m'a fait trop rigoler" a dit Phoenix, "Le génie de la forêt a mangé le loup parce qu'il a transformé la forêt en plastique" ont retenu Manon et Romane, "J'ai aimé quand le gros cochon il a mangé le loup" a ajouté Eléana. Les élèves ont également réalisé de beaux travaux d'arts plastiques autour des contes.



MONT DE LANS

Afin de respecter la vie privée, la diffusion de l'état civil nécessite un accord des familles pour les naissances et les mariages. Cette autorisation est signée à la mairie du lieu de l'événement lors de la déclaration de la naissance ou du mariage.

NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents de :

- **SIMON Lino**, né le 6 Août 2015 à Saint Martin d'Hères
- **ATWOOD Maïwen** né le 5 septembre 2015 à Grenoble
- **NEYRAUD Madeleine** née le 16 décembre 2015 à Échirolles

MARIAGES

Tous nos voeux de bonheur à

- **KURYLOVA Halyna et PONTET Christian** mariés le 31 juillet 2015.
- **MARCHAND Anne et ARLOT Sébastien** mariés le 29 août 2015.
- **GARDEN Colette et DEYBACH André** mariés le 29 août 2015
- **VAN HOEYDONCK Heidi et MILON Stéphane** mariés le 5 septembre 2015
- **MARTIN Jocelyne et CRETIN Pierre-Claude** mariés le 19 septembre 2015
- **BARDERY Corinne et FOUGEROUSE Vincent** mariés le 28 décembre 2015

DÉCÈS

- **VAN LEEUWEN Henricus** décédé le 31 décembre 2015

Une pensée affectueuse à nos séniors qui ont une vie riche et passionnante

LES DOYENS DE LA COMMUNE

Hélène FONTANT 96 ans, et Joseph POURTIER 94 ans, sont tous les deux les doyens de la commune.

Hélène FONTANT a été institutrice pendant de nombreuses années à l'école de la Baronnière dans les Travers. C'était son premier poste d'enseignante. Elle rencontre son mari et se marie à Mont de Lans. À la fin des années cinquante, elle poursuit sa carrière à Saint Martin d'Hère parce que son fils entre en sixième. À la retraite de son mari, le couple remonte au Penail passer les étés et de nombreux week-end. Mme Fontant a laissé de doux souvenirs à tous ses élèves.

Joseph POURTIER, plus connu sous le nom de Minet est né le 19 janvier 1921 à Marseille. Il choisit pourtant le Dauphiné pour vivre dans les hauteurs. Passionné de montagne et d'aventures, il a réalisé beaucoup de randonnées avec ses chiens de traîneaux. C'est aussi un éternel voyageur qui a parcouru 12000 km, traverser 10 pays en 4 mois à vélo. Aujourd'hui, pour des raisons familiales, il vit sur Grenoble depuis le 1 septembre mais reste Lantillon de cœur.

VENOSC

NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents de :

- **GUFFROY Alcide**, né le 18 juin 2015 à Échirolles (38)
- **BARALDI Maia**, née le 19 juillet 2015 à Échirolles (38)
- **SEPULVEDA da SILVA Ryan**, né le 22 août 2015 à Saint-Martin-d'Hères (38)
- **BUATOIS Galilée**, né le 28 août 2015 à Saint-Martin-d'Hères (38)
- **VARREAU Auguste**, né le 16 décembre 2015 à Grenoble (38).

MARIAGE

Tous nos voeux de bonheur à :

- **VIVOT Damien, Jérôme /DIET Laetitia**, Marguerite, Yvonne, Françoise le 28 novembre 2015 à Venosc (38)

DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles de :

- **BALAND Robert**, décédé le 5 août 2015 à Venosc (38)
- **MARCHAL Jean-Pierre**, décédé le 8 août 2015 à Venosc (38)
- **HERVE Michel**, décédé le 2 novembre 2015 à Venosc (38)
- **MARTIN Serge**, décédé le 15 octobre 2015 à Draguignan (83)
- **GUIGNARD Louis**, décédé le 21 octobre 2015 à Voiron (38)
- **MARTIN Étienne**, décédé le 22 octobre 2015 à Nice (06)
- **VEYRAT Gilbert**, décédé le 23 décembre 2015 à La Tronche (38).
- **ABEL Frédéric**, décédé le 25 décembre 2015 à Vizille (38).

LES DOYENS DE LA COMMUNE

Marie-Alice GIRARD, née PAQUET en 1919 à Saint-Christophe-en-Oisans ; ses parents étaient agriculteurs. Elle se marie avec M. Pierre Girard en 1944 et ils ont deux enfants. Agriculteur jusqu'en 1954, le couple s'installe ensuite aux 2 Alpes, où Mme Girard vit toujours actuellement.

Jean BERT est né à Venosc en 1921 d'un père colporteur et d'une mère qui tenait une épicerie et un bar. Très jeune, il devient chef de famille et travaille à l'Ardoisière (1940-1942), puis participe au projet du tunnel pour l'adduction d'eau de la commune (1942-1945). C'est en 1947-48 qu'il s'installe sur l'Alpe de Venosc avec Rose, son épouse. Il entreprend de nombreux projets de construction : l'Hôtel des Neiges (1949-50) ; "Le village" (annexe) puis l'Hôtel*** Les Clarines (1959-60). Parallèlement, d'autres projets ayant marqué l'histoire des 2 Alpes illustrent son parcours : participation à la création de l'Office de Tourisme, création de la société de remontées mécaniques " SADAV " pour développer le secteur de Venosc (1964), construction du restaurant sur le glacier. Il met alors au point avec Haroun Tazieff un système qui permet de transformer la glace en eau. Jean Bert contribue également à la réalisation de la première télécabine du Diable et à des projets immobiliers. Depuis sa retraite en 1985, il réside dans le midi ; il a deux enfants, quatre petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

INFOS PRATIQUES



MAIRIE ANNEXE DE MONT DE LANS
48, av. de la Muzelle - 38860 Les 2 Alpes
Tél. : 04 76 79 24 24
www.mairiedemontdelansles2alpes.fr

MAIRIE DE MONT DE LANS VILLAGE
Le Village - 38860 Mont-de-Lans
Tél. : 04 76 80 04 24



MAIRIE ANNEXE DE VENOSC
Place de Venosc - 38860 Les 2 Alpes
Tél. : 04 76 80 57 22
www.mairie-venosc.fr

MAIRIE DE VENOSC VILLAGE
5, rue du câble Le Courtil - 38520 Venosc
Tél. : 04 76 80 06 75

SIVOM / CCO
2 ALPES / 2 ALPES

SIVOM 2 ALPES / CCO 2 ALPES
Centre administratif Les 2 Alpes
48, av. de la Muzelle - 38860 Les 2 Alpes
Tél. : 04 76 79 20 25



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS
2, ch. Château Gagnière - 38520 Bourg d'Oisans
Tél. : 04 76 11 01 09
www.ccoisans.fr



SACO
2, ch. Château Gagnière - 38520 Bourg d'Oisans
Tél. : 04 76 11 01 09
www.saco-assainissement.fr